

commission du codex alimentarius

F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

ALINORM 08/31/42
novembre 2007

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente et unième session
Genève (Suisse), 30 juin - 5 juillet 2008

RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL DU CODEX SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

Séoul (République de Corée),
23-26 octobre 2007

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Résumé et conclusions	ii
Liste des sigles et acronymes	iii
Rapport de la première session du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens	1
État d'avancement des travaux	8
	<i>Paragraphes</i>
Introduction	1
Ouverture de la session	2
Adoption de l'ordre du jour (Point 1 de l'ordre du jour)	4
Questions renvoyées au Groupe spécial par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex (point 2 de l'ordre du jour 2)	5
Examen des travaux de la FAO, de l'OMS et de l'OIE sur la résistance aux antimicrobiens (point 3 de l'ordre du jour)	11 - 18
Examen en vue de l'élaboration de normes, directives ou autres textes sur la résistance aux antimicrobiens (point 4 de l'ordre du jour)	19 - 22
Évaluation des risques	23 - 35
Gestion des risques	36 - 47
Profil des risques	48 - 56
Autres questions et travaux futurs (point 5 de l'ordre du jour)	57
Date et lieu de la prochaine session (point 6 de l'ordre du jour)	58

LISTE DES ANNEXES

	<i>Page</i>
Annexe I: Liste des participants	9
Annexe II: Projet d'amendement au mandat du groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens	28
Annexe III: Document de projet: Élaboration de lignes directrices reposant sur la science pour l'évaluation des risques concernant les micro-organismes résistants aux antimicrobiens d'origine alimentaire.....	29
Annexe IV: Document de projet: Élaboration de lignes directrices sur la gestion de risques visant à maîtriser les micro-organismes résistants aux antimicrobiens dans les aliments.....	33
Annexe V: Document de projet: Élaboration de lignes directrices pour la création de profils de risque concernant les micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens en vue de la fixation des priorités de l'évaluation et de la gestion des risques.....	38

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

À sa première session, le Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens est parvenu aux conclusions suivantes:

Questions soumises à la Commission pour examen

Amendement au mandat

Le Groupe spécial est convenu de transmettre le projet d'amendement de son mandat à la Commission pour examen et approbation (par. 9 et Annexe II).

Proposition de nouvelles activités

Le Groupe spécial est convenu de transmettre à la Commission, par l'intermédiaire du Comité exécutif, les propositions de nouvelles activités sur l'élaboration des documents d'orientation suivants:

- i) Lignes directrices reposant sur la science pour l'évaluation des risques concernant les micro-organismes résistants aux antimicrobiens d'origine alimentaire (par. 32 et Annexe III);
- ii) Lignes directrices sur la gestion de risques visant à maîtriser les micro-organismes résistants aux antimicrobiens dans les aliments (par.44 et Annexe IV);
- iii) Lignes directrices pour la création de profils de risque concernant les micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens en vue de la fixation des priorités de l'évaluation et de la gestion des risques (par. 52 et Annexe V).

Questions intéressant la Commission

Groupes de travail physiques

Le Comité est convenu de constituer trois groupes de travail physique chargés de préparer les trois avant-projets de documents d'orientation pour diffusion à l'étape 3 et examen à l'étape 4 lors de la prochaine session du Groupe spécial, sous réserve de leur approbation au titre de nouvelles activités par la Commission (par. 33, 45 et 53).

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT RAPPORT

AMR	Résistance aux antimicrobiens
CAC	Commission du Codex Alimentarius
CL	Lettre circulaire
CRD	Document de séance
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIFSA	Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation
GL	Lignes directrices
JEMRA	Consultations mixtes FAO/OMS d'experts de l'évaluation des risques biologiques
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMS	Organisation mondiale de la santé

INTRODUCTION

1. Le Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens a tenu sa première session à Séoul (République de Corée), du 23 au 26 octobre 2007, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République de Corée. M. Gun-Jo Woo, Directeur du Centre pour la sécurité sanitaire des aliments, Administration de la Corée chargée des aliments et des médicaments, a présidé la session. Ont participé à la session 138 délégués représentant 36 États membres et 1 organisation membre et des observateurs de 9 organisations internationales. La liste des participants, y compris le Secrétariat, figure à l'Annexe I du présent rapport.

2. La session a été ouverte par M. Myung-Hyun Kim, Commissaire, Administration de la Corée chargée des aliments et des médicaments, qui a souhaité la bienvenue aux participants à Séoul. Il s'est félicité de la constitution rapide du Groupe spécial et a souhaité un plein succès pour l'avenir. M. Chang-Jin Moon, Vice Ministre, Ministère de la santé et de la protection sociale, a aussi adressé un discours de félicitations aux participants. Il a souligné qu'il importait d'élaborer des approches et des orientations harmonisées au plan international pour réduire la propagation de la résistance aux antimicrobiens à tous les stades de la chaîne alimentaire.

Répartition des compétences

3. Le Comité a noté la répartition des compétences entre la Communauté européenne et ses États membres, en conformité avec l'Article II, paragraphe 5, du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius, comme indiqué dans le document de séance CRD 1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

4. La Commission a adopté l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session.

QUESTIONS RENVOYÉES AU GROUPE SPÉCIAL PAR LA COMMISSION ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX (Point 2 de l'ordre du jour)²

5. Le Groupe spécial a noté les informations présentées dans le document portant la cote CX/AMR 07/1/2 concernant les questions l'intéressant découlant des vingt-neuvième et trentième sessions de la Commission du Codex Alimentarius. En particulier, le Groupe spécial a fait des observations et/ou pris des décisions sur les questions suivantes:

Mandat du Groupe spécial

6. La délégation portugaise, s'exprimant au nom des États membres de la Communauté européenne et se référant aux commentaires écrits de cette dernière, figurant dans le document portant la cote CX/AMR 07/1/4, a indiqué que, tout en soutenant l'approche décidée par la Commission, elle préférerait que les actions visant à prévenir le développement de la résistance aux antimicrobiens soient examinées d'une manière équilibrée dans tous les domaines pertinents: la médecine humaine, la médecine vétérinaire en relation, notamment, avec la production alimentaire, et la protection phytosanitaire. En conséquence, la délégation a proposé: i) d'ajouter une phrase à la section "Objectifs" afin de mettre en perspective les risques présentés par l'emploi et/ou l'abus d'antimicrobiens chez les animaux et chez les humains afin d'éviter que l'impact de l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux soit surestimé et que les mesures adoptées soient disproportionnées; et ii) d'amender le texte de la section "Mandat" pour ajouter des références à la résistance aux antimicrobiens chez les humains et à l'emploi d'antimicrobiens chez les humains, dans les plantes et la transformation des produits alimentaires.

¹ CX/AMR 07/1/1 Rév.

² CX/AMR 07/1/2; CX/AMR 07/1/4 (Observations de la Communauté européenne); CRD6 (Observations du Kenya).

7. Le représentant de l'OMS a fait observer qu'il serait difficile d'inclure l'emploi des antimicrobiens dans la médecine humaine dans le champ d'action du Groupe spécial, étant donné les activités déjà réalisées, ou en cours de réalisation, par l'OMS dans ce domaine et les nouvelles compétences qui seraient nécessaires au sein du Groupe spécial pour traiter cette question. L'observateur de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a souligné qu'il importait d'adopter une approche intégrée et de maintenir une perspective globale au regard de la résistance aux antimicrobiens. D'autres délégations et observateurs, appuyant le point de vue du représentant de l'OMS, ont fait remarquer que les activités du Groupe spécial devraient être axées sur les aspects liés à l'utilisation non humaine des antimicrobiens et au développement de la résistance aux antimicrobiens dans les pathogènes humains, dans et par les produits alimentaires, y compris les produits d'origine animale et dérivés des légumes. Ils ont recommandé de ne pas modifier le mandat du Groupe spécial et de ne pas élargir son champ d'application compte tenu du temps limité qui lui est assigné pour achever ses travaux et des priorités de travail qui ont été examinées à la Commission.

8. Après discussion, le Groupe spécial est convenu de ce qui suit: i) ajouter une phrase dans la section "Objectifs" afin de préciser que le Groupe spécial devrait s'efforcer de mettre en perspective le risque de renforcement de la résistance aux antimicrobiens chez les êtres humains et les animaux découlant des différents domaines d'utilisation comme les applications vétérinaires, la protection des plantes ou la transformation des aliments, sans ajouter de référence à la médecine humaine; et ii) conserver le texte du "Mandat" en l'état. Il a été entendu que la question concernant l'utilisation de gènes porteurs de résistance aux antimicrobiens comme gènes marqueurs dans le développement de plantes à ADN recombinée, n'entrait pas dans le champ d'application du Groupe spécial sur la résistance aux antimicrobiens, étant donné que cette question avait été traitée par le Groupe spécial sur les aliments dérivés des biotechnologies.

9. Le Groupe spécial est convenu de transmettre le projet d'amendement de son mandat à la Commission, à sa trente et unième session, pour examen et approbation (voir Annexe II).

Élaboration de nouvelles normes et textes apparentés

10. Le Groupe spécial a été informé que la Commission, à sa trentième session, avait demandé que tous les documents de projet soient, à l'avenir, préparés conformément aux dispositions du Manuel de procédure. Le président a souligné qu'il importait de préparer comme il convient des documents de projet, conformes aux exigences fixées dans le Manuel de procédure, afin d'accélérer les travaux du Groupe spécial.

EXAMEN DES TRAVAUX DE LA FAO, DE L'OMS ET DE L'OIE SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS (Point 3 de l'ordre du jour)³

11. Le Groupe spécial a noté avec satisfaction les informations présentées dans le document portant la cote CX/AMR 07/1/3, soumis par la FAO, l'OMS et l'OIE concernant leurs travaux dans le domaine de la résistance aux antibiotiques.

12. Le représentant de l'OMS a exposé les travaux entrepris par l'OMS et par les institutions partenaires depuis la première résolution de l'Assemblée mondiale de la santé sur la résistance aux antimicrobiens en 1998. Il a fait observer qu'environ la moitié ou plus du volume total d'antimicrobiens produits était actuellement utilisé pour traiter des animaux malades, pour prévenir les maladies et comme promoteurs de croissance, et que, l'administration continue de faibles doses d'antimicrobiens, en tant que promoteurs de croissance, favorisait le développement de bactéries résistantes aux médicaments. Il a aussi noté que ces emplois avaient été interdits dans plusieurs pays, principalement en Europe, conformément aux recommandations de l'OMS.

13. Le représentant de l'OMS a souligné que le Groupe spécial devait s'appuyer sur tous les travaux réalisés jusqu'ici et qu'il était besoin de recommandations pratiques générales pour l'évaluation des risques ainsi que d'avis scientifiques spécifiques dans ce domaine. Il a aussi souligné la nécessité d'élaborer des options de gestion pour l'utilisation non humaine des antimicrobiens qui sont d'une importance critique pour la médecine humaine.

³ CX/AMR 07/1/3 Rév.

14. Le représentant de l'OIE a reconnu l'importance, pour la santé publique et pour la santé animale, de la résistance aux antimicrobiens qui pouvait résulter de l'emploi d'antimicrobiens dans le secteur vétérinaire. Il a souligné les principaux résultats des activités de l'OIE, depuis la dernière décennie, visant à maîtriser et à prévenir la résistance aux antimicrobiens. Trois domaines d'action spécifiques ont été soulignés: adoption de lignes directrices spécifiques, établissement d'une liste d'antimicrobiens vétérinaires d'importance critique, et renforcement des capacités chez les États membres, notamment le renforcement des services vétérinaires.

15. Le représentant a mis en évidence les lignes directrices spécifiques de l'OIE sur la résistance aux microbiens, et en particulier celles concernant l'utilisation responsable et prudente des antimicrobiens en médecine vétérinaire et l'évaluation des risques de résistance aux antimicrobiens résultant de l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux. Il a souligné l'aspect pluridisciplinaire de la résistance aux antimicrobiens et la nécessité d'englober l'ensemble de la chaîne alimentaire. Il a aussi insisté sur la nécessité de créer une synergie entre les différentes organisations internationales en utilisant les travaux existants afin d'éviter le chevauchement des activités.

16. La représentante de la FAO a informé le Groupe spécial des activités réalisées par l'Organisation dans ce domaine, concernant: la fourniture d'avis scientifiques; l'élaboration de lignes directrices pour les bonnes pratiques agricoles, y compris en matière d'élevage et d'aquaculture, qui contribuent à circonscrire la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire; et le renforcement des capacités. Toutes les activités ont été entreprises dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire, directement ou en coordination avec d'autres organisations internationales, comme l'OMS, l'OIE et d'autres parties prenantes.

17. La représentante de la FAO a aussi mentionné que la réunion mixte d'experts FAO/OMS/OIE sur les antimicrobiens d'importance critique, qui doit se tenir en novembre 2007 à Rome, formulerait des recommandations sur les activités futures des trois organisations. Le Groupe spécial a aussi été informé de l'Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation (GIFSA), lancée par la FAO et l'OMS en juillet 2007, afin de faciliter la mobilisation de ressources techniques, humaines et financières à l'appui des activités relatives à la fourniture d'avis scientifiques, y compris en matière de résistance aux antimicrobiens. Elle a invité tous les délégués à utiliser le nouveau mécanisme afin d'assurer que les avis scientifiques dont le Groupe spécial pourrait avoir besoin puissent être fournis de manière rapide.

18. Le Groupe spécial a aussi rappelé qu'un atelier international, qui s'est tenu à Séoul le 22 octobre 2007, immédiatement avant la présente session, avait fourni l'occasion à de nombreux participants d'obtenir des informations à jour sur les activités nationales et internationales pour la maîtrise de la résistance aux antimicrobiens.

EXAMEN EN VUE DE L'ÉLABORATION DE NORMES, DIRECTIVES OU AUTRES TEXTES SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS (Point 4 de l'ordre du jour)⁴

19. Le Groupe spécial a examiné les douze documents de projet et autres propositions soumis par les États membres et les observateurs en réponse à la lettre circulaire CL 2006/38-AMR, figurant dans les documents portant la cote CX/AMR 07/1/4, CX/AMR 07/1/4 Add.1, CX/AMR 07/1/4 Add.2 et CRD 2.

20. Le Groupe spécial a noté que toutes les propositions soumises appartenaient à l'un des trois grands groupes suivants: évaluation des risques, gestion des risques et profil et/ou priorités des risques; il a décidé d'examiner les différentes propositions de nouvelle activité conformément à ces groupes et de préparer un projet de document pour chacun d'eux. Compte tenu du peu de temps disponible et, afin d'accélérer les travaux, le Groupe spécial est convenu d'établir trois groupes de travail pendant la session chargés de rédiger trois documents de projets sur l'évaluation des risques, la gestion des risques et le profil et la priorité des risques, respectivement, pour examen par la plénière.

⁴ CL 2006/39-AMR; CX/AMR 07/1/4 (Observations du Canada, de Cuba, de la Communauté européenne, du Japon, du Mexique, de la République de Corée, des États-Unis d'Amérique, de Consumers International, de l'IFAH et de l'OIE); CX/AMR 07/1/4 Add.1 (Observations des États-Unis d'Amérique); CX/AMR 07/1/4 Add.2 (Observations de l'Indonésie); CRD2 (Observations de la Norvège); CRD3 (Rapport préliminaire du groupe de travail de la session sur l'évaluation des risques); CRD3 Rev.1 (Rapport préliminaire du groupe de travail de la session sur l'évaluation des risques); CRD3 Rév.2 (Rapport préliminaire du groupe de travail de la session sur l'évaluation des risques); CRD 4 (proposition des États-Unis pour le groupe de travail de la session sur les profils de risque); CRD4 Rev.1 (Rapport du groupe de travail de la session sur les profils de risque); CRD5 (Rapport du groupe de travail de la session sur la gestion des risques).

21. Le Groupe spécial est convenu que les trois groupes de travail pendant la session, ouverts à toutes les délégations et observateurs et travaillant en anglais, en français et en espagnol, seraient présidés par les délégations du Canada (évaluations des risques), de la Communauté européenne (gestion des risques) et des États-Unis d'Amérique (profils et priorités des risques). Il a été décidé que chacun des groupes de travail utiliserait l'une des propositions soumises comme point de départ de ses travaux, éliminerait les redondances et les chevauchements et, axerait ses débats en particulier sur la section 3 "Principales questions à traiter".

22. Le Groupe spécial, à sa séance plénière, a étudié les propositions soumises par les groupes de travail de la session, comme suit:

Évaluation des risques

23. Le Groupe spécial a noté que le Groupe de travail de la session avait décidé d'utiliser comme point de départ de ses débats le document de projet préparé par les États-Unis d'Amérique, figurant dans le document portant la cote CX/AMR 07/1/4 et d'inclure, le cas échéant, des éléments d'autres propositions soumises en réponse à la lettre circulaire CL 2006/38-AMR. Le Groupe spécial a noté que le groupe de travail avait eu de longues discussions sur l'inclusion d'une référence aux "effets positifs de l'emploi des médicaments antimicrobiens chez les animaux" à la section 1 "Objectif et champ d'application de l'activité proposée" mais, faute de consensus, avait décidé de ne pas l'inclure dans la section; qu'il avait exprimé le souhait d'éviter les doubles emplois avec d'autres travaux déjà entrepris par d'autres organisations internationales; et qu'il avait aussi débattu l'importance qu'il y avait à fournir une assistance aux États membres qui disposent de capacités limitées pour effectuer ces évaluations des risques.

24. Le Groupe spécial a noté que la proposition préparée par le groupe de travail visait à tirer parti des processus déjà en vigueur au sein du Codex, des JEMRA et de l'OIE pour l'évaluation des risques en ce qui concerne les problèmes de santé humaine et à les regrouper dans le cadre de l'évaluation des risques pour la résistance aux antimicrobiens, dans le même ordre d'idée que les travaux d'analyse des risques de l'OIE inclus dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres.

25. Le Groupe spécial est convenu que la section 5 "Pertinence par rapport aux objectifs stratégiques du Codex" renvoyait aux objectifs et activités figurant dans le nouveau Plan stratégique du Codex pour 2008-2013. À la section 7, "Identification de la nécessité et de la disponibilité d'avis scientifiques", le Groupe de travail a recommandé d'inclure tous les documents scientifiques pertinents sur l'évaluation des risques et de laisser la possibilité de demander des avis scientifiques supplémentaires à la FAO/OMS/OIE, y compris les JEMRA. En ce qui concerne le calendrier (section 9), le Groupe de travail a décidé d'utiliser le calendrier présenté dans le document du Canada.

26. Le Groupe spécial a examiné en détail la proposition préparée par le groupe de travail de la session, figurant dans le document CRD3 Rev.2. Outre certaines modifications et amendements d'ordre rédactionnel, le Groupe spécial a décidé des modifications suivantes:

1. Objectif et champ d'application de l'activité proposée

27. Le Groupe spécial a modifié le premier paragraphe afin de préciser que les orientations étaient destinées à apporter un soutien aux JEMRA et/ou aux autorités nationales et/ou régionales pour évaluer l'ensemble des risques pour la santé humaine, associés à la présence de micro-organismes résistants aux antimicrobiens et de déterminants de résistance.

3. Les principales questions à traiter

28. Le Groupe spécial s'est demandé s'il fallait limiter l'objectif de la nouvelle activité à la détermination des risques pour la santé humaine liés aux micro-organismes résistants aux antimicrobiens et aux déterminants de résistance découlant de l'utilisation d'antimicrobiens "chez les animaux". Certains délégations, rappelant les débats menés sur le mandat du Groupe spécial et l'ajout d'une nouvelle phrase à la section "Objectifs" (voir point 2 de l'ordre du jour), étaient d'avis qu'il convenait que le Groupe spécial examine aussi l'emploi des antimicrobiens pour la protection des végétaux. D'autres délégations estimaient que se concentrer sur l'emploi des antimicrobiens chez les animaux était conforme au "mandat" qui mentionnait la médecine humaine et vétérinaire. La délégation australienne a proposé d'inclure, dans le champ d'application, les utilisations humaines et non humaines des antimicrobiens. Après examen, le Groupe spécial a décidé de modifier le texte afin de mentionner "l'utilisation non humaine" des antimicrobiens. À cet égard, le Groupe spécial a été informé que, en attendant les futures dispositions du document proposé ayant trait en particulier aux plantes et, si nécessaire, le Groupe spécial était habilité à transmettre tous les sujets ou questions techniques à d'autres organes subsidiaires du Codex compétents en la matière, y compris le Comité du Codex sur les résidus de pesticides.

29. Le Groupe spécial est aussi convenu de supprimer les crochets qui entourent la dernière phrase du premier paragraphe, sans modifier le texte.

30. La première puce, au deuxième paragraphe, a été modifiée à des fins de clarté et, une nouvelle cinquième puce a été ajoutée pour faire mention de l'évaluation des options de gestion des risques.

6. Liens entre la proposition et d'autres documents du Codex

31. Le Groupe spécial est convenu de remplacer toute la section par un nouveau paragraphe contenant des références spécifiques aux textes pertinents du Codex conformément au champ d'application de la section. Il est aussi convenu que les documents pertinents d'autres organisations (par exemple, la FAO, l'OMS, l'OIE) seraient énumérés à la section 7 "Identification de la nécessité et de la disponibilité d'avis scientifiques" et que la liste des documents figurant après la section 9 serait supprimée. Le Groupe spécial a décidé, pour des raisons de cohérence, de modifier en conséquence les sections correspondantes des deux autres documents de projet.

État d'avancement de la proposition de nouvelle activité

32. Le Groupe spécial est convenu de transmettre le document de projet, tel que modifié (voir Annexe III), au Comité exécutif, à sa soixante et unième session, pour examen critique et à la Commission, à sa trente et unième session, pour approbation en tant que nouvelle activité.

33. Il est aussi convenu de constituer un Groupe de travail physique, sous la direction du Canada, ouvert à toutes les délégations et à tous les observateurs et travaillant en anglais, en espagnol et en français, chargé de préparer un avant-projet de document d'orientation pour distribution à l'étape 3, aux environs du mois d'avril 2008 et nouvel examen à l'étape 4, lors de la deuxième session du Groupe spécial.

34. Il a été décidé que le Groupe de travail physique se réunirait le plus rapidement possible afin que le document d'orientation puisse être diffusé dans les meilleurs délais. Il a aussi été décidé que, afin de faciliter le travail initial du Groupe de travail, les États membres du Codex et les observateurs seraient invités à soumettre à la délégation canadienne, par voie électronique, des éléments pour l'avant-projet de document avant décembre 2007.

35. Le Groupe spécial a noté que l'avant-projet serait examiné à l'étape 4, sous réserve d'approbation par la Commission du Codex Alimentarius en tant que nouvelle activité en juillet 2008.

Gestion des risques

36. Le Groupe spécial a noté que le groupe de travail de la session avait décidé d'utiliser comme point de départ de ses débats, les propositions des États-Unis d'Amérique, présentées dans les documents portant la cote CX/AMR 07/1/4 et CX/AMR 07/1/4 Add.1 et d'inclure, le cas échéant, des éléments tirés d'autres propositions soumises en réponse à la lettre circulaire CL 2006/38-AMR.

37. Le Groupe de travail avait examiné l'objectif et le champ d'application du projet et s'était demandé, en particulier, si des orientations relatives aux profils de risques devaient être élaborées dans le cadre du présent projet. Il a été convenu que les orientations sur les profils de risques seraient examinées par le groupe de travail de la session sur les profils et les priorités des risques.

38. Le Groupe spécial a noté que dans la section 2 “Sa pertinence et son actualité” le Groupe de travail avait fait référence à l’Annexe 2 de la lettre circulaire CL 2006-38-AMR et au mandat du Groupe spécial. Cette section avait été modifiée pour inclure deux phrases soulignant l’importance des antimicrobiens pour la santé humaine et animale et mises en conformité avec la section des deux autres documents de projet. Dans la section 3 “Les principales questions à traiter”, le Groupe de travail avait inclus des éléments figurant dans le document portant la cote CX/AMR/07/1/04 Add1. La liste des options de gestion des risques avait été intégrée avec des points provenant d’autres propositions, tout en notant que la liste ne voulait pas être prescriptive ni exhaustive. Le Groupe de travail avait ajouté des références aux programmes et activités de renforcement des capacités destinés à perfectionner la gestion des risques réalisée par la FAO, l’OIE et l’OMS. Le Groupe de travail avait examiné le projet et décidé qu’il devrait traiter les aspects de la communication sur les risques entre les évaluateurs et les gestionnaires des risques, compte tenu des orientations fournies dans les directives FAO/OMS sur l’analyse des risques pour la sécurité sanitaire des aliments.

39. Le Groupe de travail est aussi convenu que les sections 4 à 9 des documents de projet étaient en cohérence avec les sections correspondantes des deux autres documents de projet, tout en assurant certaines spécificités au champ d’application de l’activité.

40. Le Groupe spécial a examiné en détail la proposition élaborée par le groupe de travail de la session, figurant dans le document portant la cote CRD5. Outre certains changements et amendements d’ordre rédactionnel, le Groupe spécial est convenu des modifications suivantes:

3. Les principales questions à traiter

41. Il a été suggéré d’inclure, dans la liste d’options de gestion figurant au premier paragraphe, un point distinct pour les mesures visant à prévenir les agents infectieux chez les animaux; le groupe spécial est toutefois convenu que ce point était déjà couvert dans la section.

42. Deux nouvelles phrases ont été ajoutées à la fin du quatrième paragraphe pour prendre en compte les cas où il existe des preuves de l’existence d’un risque pour la santé humaine mais où les données scientifiques sont insuffisantes ou incomplètes. Ces phrases ont été empruntées à la Section 5.1 des Principes et directives du Codex pour la conduite de la gestion des risques microbiologiques (CAC/GL 63-2007).

4. Évaluation au regard des critères régissant l’établissement des priorités des travaux

43. Le Groupe spécial est convenu de supprimer la référence aux JEMRA dans cette section, pour des raisons de cohérence avec le champ d’application de l’activité proposée et de faire référence aux documents pertinents disponibles sur la gestion des risques.

État d’avancement de la proposition de nouvelle activité

44. Le Groupe spécial a décidé de transmettre le projet tel qu’amendé (voir Annexe IV) au Comité exécutif, à sa soixante et unième session, pour examen critique et à la Commission, à sa trente et unième session, pour approbation en tant que nouvelle activité.

45. Il est aussi convenu de constituer un Groupe de travail physique, qui sera accueilli par la Communauté européenne et co-présidé par le Danemark et la France, ouvert à toutes les délégations et à tous les observateurs et travaillant en anglais, en espagnol et en français, qui préparera un avant-projet de document d’orientation pour distribution à l’étape 3 et, nouvel examen à l’étape 4 lors de la deuxième session du Groupe spécial.

46. Il a été décidé que le Groupe de travail physique se réunirait le plus rapidement possible afin que l’avant-projet puisse être distribué en temps voulu. Il a aussi été décidé que, afin de faciliter le travail initial du Groupe de travail, les États membres du Codex et les observateurs seraient invités à soumettre à la délégation de la Communauté européenne, par voie électronique, des éléments pour l’avant-projet de document, avant décembre 2007.

47. Le Groupe spécial a noté que l’avant-projet serait examiné à l’étape 4, sous réserve d’approbation par la Commission du Codex Alimentarius en tant que nouvelle activité en juillet 2008.

Profil des risques

48. Le Groupe spécial a noté que le groupe de travail de la session était en général convenu que l'établissement des profils de risques concernant la présence dans les produits d'alimentation humaine (y compris les produits aquacoles) et animale de micro-organismes résistants aux antimicrobiens et de déterminants de résistance était fondamental pour l'élaboration d'options et de stratégies appropriées d'évaluation et de gestion des risques. Le Groupe de travail est donc convenu que l'objectif de l'activité proposée était d'élaborer des orientations sur i) l'identification des problèmes de sécurité sanitaire des aliments associés aux micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens; ii) les données nécessaires pour la création des profils de risque; et iii) les critères permettant de fixer les priorités au regard des risques liés aux micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens. Les orientations étaient destinées à être utilisées par les JEMRA et/ou les autorités nationales et/ou régionales lorsqu'elles entreprendront des évaluations complètes des risques.

49. Le Groupe de travail était convenu que la proposition de projet de document d'orientation tiendrait pleinement compte des activités antérieures sur les principes et normes pour l'analyse des risques réalisées par le Codex et d'autres organisations internationales compétentes, comme la FAO, l'OMS et l'OIE ainsi que par les autorités nationales et/ou régionales.

50. Le Groupe de travail avait mis en conformité les Sections 5, 6 et 9 du document de projet proposé avec les sections correspondantes des deux autres documents de projet.

51. Le Groupe spécial a examiné en détail la proposition élaborée par le groupe de travail de la session, figurant dans le document portant la cote CRD4 Rev.1. Outre certains changements et amendements mineurs d'ordre rédactionnel, le Groupe spécial a décidé de fusionner les deux premières phrases de la Section 3 afin d'éviter toute confusion possible quant au champ d'application de l'activité et, d'aligner les sections 4 à 9 sur les sections correspondantes des deux autres documents.

État d'avancement de la proposition de nouvelle activité

52. Le Groupe spécial est convenu de transmettre le projet tel qu'amendé (voir Annexe V) au Comité exécutif, à sa soixante et unième session, pour examen critique et à la Commission, à sa trente et unième session, pour approbation en tant que nouvelle activité.

53. Il est aussi convenu de constituer un Groupe de travail physique, sous la direction des États-Unis d'Amérique, ouvert à toutes les délégations et à tous les observateurs et travaillant en anglais, en espagnol et en français, qui élaborera un avant-projet de document d'orientation pour distribution à l'étape 3, aux environs du mois d'avril 2008 et, nouvel examen à l'étape 4 lors de la deuxième session du Groupe spécial.

54. Il a été décidé que le Groupe de travail physique se réunirait le plus rapidement possible afin que l'avant-projet puisse être distribué en temps voulu. Il a aussi été décidé que, afin de faciliter le travail initial du Groupe de travail, les États membres du Codex et les observateurs seraient invités à soumettre à la délégation États-Unis d'Amérique, par voie électronique, des éléments pour l'avant-projet de document avant décembre 2007.

55. Le Groupe spécial a noté que l'avant-projet serait examiné à l'étape 4, sous réserve d'approbation par la Commission du Codex Alimentarius en tant que nouvelle activité en juillet 2008.

56. Notant que trois groupes de travail physiques avait été constitués, le Groupe spécial a invité les délégations dirigeant les groupes de travail à rechercher les moyens d'organiser leurs réunions physiques les unes à la suite des autres, dans un même lieu afin de faciliter la participation des membres et observateurs et la communication entre les groupes de travail traitant des sujets apparentés.

AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS (Point 5 de l'ordre du jour)

57. Le Groupe spécial a noté qu'aucune nouvelle question n'avait été inscrite au présent point "Autres questions et travaux futurs".

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 6 de l'ordre du jour)

58. Le Groupe spécial a noté que sa seconde session était provisoirement prévue comme devant avoir lieu en octobre/novembre 2008.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

OBJET	ÉTAPE	MESURE À PRENDRE PAR:	DOCUMENT DE RÉFÉRENCE (ALINORM 08/31/42)
Projet d'amendement au mandat du groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens	Pour approbation	31ème session de la Commission du Codex Alimentarius	Par. 9 et Annexe II
Avant-projet de lignes directrices pour l'évaluation des risques concernant les micro-organismes résistants aux antimicrobiens d'origine alimentaire	1/2/3/4	Groupe de travail physique, 31ème session de la Commission du Codex Alimentarius États membres et observateurs 2ème session du groupe intergouvernemental spécial	Par. 32-35 et Annexe III
Avant-projet de lignes directrices pour la gestion de risques visant à maîtriser les micro-organismes résistants aux antimicrobiens dans les aliments	1/2/3/4	Groupe de travail physique, 31ème session de la Commission du Codex Alimentarius États membres et observateurs 2ème session du groupe intergouvernemental spécial	Par. 44-47 et Annexe IV
Avant-projet de lignes directrices pour la création de profils de risque concernant les micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens en vue de la fixation des priorités de l'évaluation et de la gestion des risques	1/2/3/4	Groupe de travail physique, 31ème session de la Commission du Codex Alimentarius États membres et observateurs 2ème session du groupe intergouvernemental spécial	Par. 52-55 et Annexe V

Annexe I

Chairperson:	Dr Gun-Jo WOO
Président:	Director, Center for Food Safety
Presidente	Coordinator, National Antimicrobial Resistance Management Program (NARMP)
	Korea Food and Drug Administration
	5 Nokbun-dong, Eunpyung-gu, Seoul
	Republic of Korea
	Tel: +82 2 380 1685
	Fax: +82 2 385 0015
	E-mail: gjwoo@kfda.go.kr

LIST OF PARTICIPANTS
 LISTE DES PARTICIPANTS
 LISTA DE PARTICIPANTES

ARGENTINA - ARGENTINE

Dr Martin Santiago MINASSIAN
 Technical Supervisor
 Servicio Nacional de Sanidad y Calidad Agroalimentaria (SENASA)
 Av. Paseo Colón 439-2nd floor- CP1063
 Argentina
 Tel: +54 11 4342 2551
 Fax: +54 11 4342 2551
 E-mail: m.minassian@gmail.com

Dr Nicolás WINTER
 Asesor Técnico de la Coordinación
 Técnica del Codex de Argentina
 Secretaria de Agricultura, Ganadería, Pesca y Alimentos
 Paseo Colón 922
 PB-Oficina29-Buenos Aires
 Argentina
 Tel: +54 11 4349 2549
 Fax: +54 11 4349 2549
 E-mail: nwinter@mecon.gov.ar

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Dr Angelo VALOIS
 Manager Technical and International Policy
 Australian Government Department of Agriculture, Fisheries and Forestry
 GPO Box 858
 CANBERRA ACT 2601
 Australia
 Tel: +61 2 6272 5566
 Fax: +61 2 6272 5697
 E-mail: angelo.valois@daff.gov.au

Mr Martin HOLMES
 Program Manager
 Veterinary Medicines
 Australian Pesticides and Veterinary Medicines Authority (APVMA)
 P.O. Box 6182
 Kingston ACT 2604
 Australia
 Tel: +61 2 6210 4725
 Fax: +61 2 6210 4741
 E-mail: Martin.Holmes@apvma.gov.au

Dr Peter HOLDSWORTH
 CEO, Animal Health Alliance Ltd.
 Locked Bag 916
 CANBERRA ACT 2601
 Australia
 Tel: +61 2 6257 9022
 Fax: +61 2 6257 9055
 E-mail: peter.holdswoeth@animalhealthalliance.org.au

AUSTRIA - AUTRICHE

Dr Fritz WAGNER
 Director
 Federal Ministry of Health, Family and Youth
 Radetzkystr. 2
 A1030 Vienna
 Austria
 Tel: +43 1 71100 4426
 E-mail: Fritz.wagner@bmgfj.gv.at

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

Dr Edith HOC
 Veterinary Expert
 Eurostation-Bloc II, Place Victor Horta 40,
 Bte10, 1060-Bruxelles
 Belgium
 Tel: +32 2 524 7315
 Fax: +32 2 524 7349
 E-mail: Edith.hoc@health.fgov.be

BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL

Ms Aduino RODRIGUES
 Médico Veterinário
 Ministério da Agricultura Pecuária e Abastecimento
 Esplanada dos Ministérios, Bloco D Anexo A
 S/448- Brasília-DF
 Brazil
 Tel: +55 61 32 18 22 70
 Fax: +55 61 3218 2727
 E-mail: aduino@agricultura.gov.br

Dr Carolina LIMA
 Specialist in Regulation and Health Surveillance
 Agência Nacional de Vigilância Sanitária (ANVISA)
 SEPN 515 Ed. Ômega Bloco B 70770502
 Brazil
 Tel: +55 61 3448 1265
 Fax: +55 61 3448 1302
 E-mail: Carolina.lima@anvisa.gov.br

Dr Horrys FRIAÇA
 Coordinator for International Zoonoses Matters
 Ministério da Agricultura Pecuária e Abastecimento (MAPA-
 BRASIL)
 Esplanada dos Ministérios, Bloco D, Sala
 349, Brasília-DF. Zip-70043-400
 Brazil
 Tel: +55 61 3218 2834
 Fax: +55 61 3225 4738
 E-mail: horrys@agricultura.gov.br

Ms Ligia SCHREINER
 Expert on Regulation Health Ministry
 Agência Nacional de Vigilância Sanitária (ANVISA)
 SEPN 511 Bloco A Ed. Bittar II 2º andar
 70750541, Brasília-DF
 Brazil
 Tel: +55 61 3448 6292
 Fax: +55 61 3448 6274
 E-mail: ligia.schreiner@anvisa.gov.br

Ms Maria Angélica OLIVEIRA
 Médico Veterinário
 Ministério da Agricultura Pecuária e Abastecimento
 Esplanada dos Ministérios, Bloco D Anexo A
 S/441- Brasília-DF
 Brazil
 Tel: +55 61 3218 2438
 Fax: +55 61 3218 2727
 E-mail: ribeiro@agricultura.gov.br

Dr Dario RIGHI
 Médico Veterinário
 DVM, Msc, Ph.D
 Brazilian Feed Industry Association joined to International
 Feed Industry Association
 Brazil
 Tel: +55 61 3340 8710
 E-mail: dario@sindiracoes.org.br

CANADA - CANADÁ

Dr Manisha MEHROTRA
 Team leader
 Microbiological Safety, Human Safety Division
 Veterinary Drugs Directorate, Health Canada,
 11-14 Holland Cross, Tower A, Ottawa,
 Ontario, K1A 0K9
 Canada
 Tel: +613 941 8775
 Fax: +613 957 3861
 E-mail: manisha_mehrotra@hc-sc.gc.ca

Dr Rebecca IRWIN
 Director
 Antimicrobial Resistance Program
 Public Health Agency of Canada
 160 Research Lane, Unit 103, Guelph,
 Ontario N1G 5B2
 Canada
 Tel: +519 826 2183
 Fax: +519 826 2255
 E-mail: Rebecca_irwin@phac-aspc.gc.ca

Mr Ronald BURKE
 Head, Office of the Codex Contact Point for Canada
 Food Directorate, Health Canada
 200 Tunney's Pasture Driveway
 Room 2395(0702C1)
 Ottawa, Ontario, K1A 0L2
 Canada
 Tel: +613 957 1748
 Fax: +613 941 3537
 E-mail: Ronald_Burke@hc-sc.gc.ca

CHINA - CHINE

Dr NING Yibao
 Professor/Director
 No. 8 Zhongguancun South Street Haidian
 Beijing, 100081
 People's Republic of China
 Tel: +86 10 6210 3674
 Fax: +86 10 6210 3674
 E-mail: ningyibao@ivdc.gov.cn

Dr CHEN Zhangliu
 Professor/Director
 College of Veterinary Medicine
 South China Agricultural University
 Wushan, Guanzhou, 510642
 People's Republic of China
 Tel: +86 20 8528 1478
 Fax: +86 20 8528 0234
 E-mail: chenzl@scau.edu.cn

Dr CHOW Kawai, Mary
 Senior Veterinary Officer
 5/F, Cheung She Wan Government Office
 Kowloon, Hong Kong
 Tel: +852 2150 6908
 Fax: +852 2376 3563
 E-mail: Mary_kw_chow@afcd.gov.hk

Dr WONG MAN CHING, Anna
 Head of Risk Assessment Section
 43/F, Queensway Government Offices
 66 Queensway, Hong Kong
 Tel: +852 2867 5508
 Fax: +852 2893 3574
 E-mail: amcwong@fehdc.gov.hk

Ms YE Ni
 Research Association
 No. 8 Zhongguancun South Street Haidian
 Beijing, 100081
 People's Republic of China
 Tel: +86 10 6210 3548
 Fax: +86 10 6210 3546
 E-mail: yeni@ivdc.gov.cn

Ms ZHANG Xiuying
 Associate Professor
 No. 8 Zhongguancun South Street Haidian
 Beijing, 100081
 People's Republic of China
 Tel: +86 110 6210 3673
 Fax: +86 10 6210 3671
 E-mail: zhangxiuying@ivdc.gov.cn

COSTA RICA

Benigno ALPÍZAR
 Jefe Dpto. De Medicamentos Veterinarios
 SENASA
 Barreal de Heredia
 Costa Rica
 Tel: +506 262 0221
 Fax: +506 260 8291
 E-mail: balpizar@senasa.go.cr

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Dr Justin AJUFO
 Veterinary Officer
 Danish Veterinary and Food Administration
 Mørkhøj Bygade 19, DK-2860 Søebørg
 Denmark
 Tel: +45 3395 6000
 Fax: +45 3395 6001
 E-mail: JCA@FVST.DK

Dr Ole E. HEUER
 Senior Scientist
 National Food Institute
 Technical University
 Mørkhøj Bygade 19, DK-2860 Søebørg
 Denmark
 Tel: +45 7234 7080
 Fax: +45 7234 7028
 E-mail: oeh@food.dtu.dk

ETHIOPIA - ÉTHIOPIE - ETIOPIÁ

Mr Samson TADESSE
 Certification Expert
 Quality and Standard Authority of Ethiopia
 Tel: +25 1 911446039
 Fax: +25 1 11460880/81
 E-mail: tadtse2002@yahoo.com

EUROPEAN COMMUNITY (MEMBER ORGANIZATION) – COMMUNAUTÉ EUROPEENNE – COMUNIDAD EUROPEA

Dr Eva ZAMORA ESCRIBANO
 Health and Consumer Protection Directorate -General
 (SANCO)
 B-1049 Brussels
 Belgium
 Tel: +32 2 299 86 82
 Fax: +32 2 299 85 66
 E-mail: eva-maria.zamora-escribano@ec.europa.eu

Dr Anne GAUTRAIS
 Administrador
 Enterprise Directorate-General
 B-1049 Brussels
 Belgium
 Tel: +32 2 295 29 84
 Fax: +32 2 299 85 66
 E-mail: anne.gautrais@ec.europa.eu

Dr David MACKAY
 Head of Unit
 Veterinary Medicines and Inspections European Medicine
 Agency (EMA)
 7, Westferry Circus, Canary Wharf
 London, E14 4HB
 United of Kingdom
 Tel: +44 20 74 18 84 13
 Fax: +44 20 74 18 84 13
 E-mail: david.mackay@ema.europa.eu

Dr Frank AARESTRUP
 Community Reference Laboratory for Antimicrobial
 Resistance
 The National Food Institute Technical University
 Anker Engelunds Vej 1, Kgd. Lyngby
 DK-2800 Denmark
 Tel: +45 7234 6000
 Fax: +45 7234 6001
 E-mail: faa@ec.europa.eu

Dr Karolina TÖRNEKE
 DVM, PhD, Associate Professor
 Läkemedelsverket P.O. Box 26, SE-75103
 Uppsala
 Sweden
 Tel: +46 18 17 49 04
 Fax: +46 18 54 85 66
 E-mail: karolina.torneke@mpa.se

Dr Kris DE SMET
 European Commission
 Health and Consumer Protection Directorate -General
 (SANCO)
 B-1049 Brussels
 Belgium
 Tel: +32 2 298 43 35
 E-mail: kris.de-smet@ec.europa.eu

Dr Marta HUGAS
 European Food Safety Authority (EFSA)
 Largo N. Pali 5/A
 I-43100 Parma
 Tel: +39 052103611
 E-mail: marta.hugas@efsa.europa.eu

FIJI - FIDJI
 Mr Samuela BOLALAILAI
 Health Inspector
 Ministry of Health
 P.O.Box 2223
 Government Building, Suva
 Fiji
 Tel: +679 322 1443
 Fax: +679 322 1434
 E-mail: samuela.bolalailai@health.gov.fj

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA
 Dr Leena RÄSÄNEN
 Veterinary Counsellor
 Department of Food and Health
 Ministry of Agriculture and Forestry
 P.O. Box 30
 FI-00023 Government
 Finland
 Tel: +358 9 1605 2207
 Fax: +358 9 1605 3338
 E-mail: leena.rasanen@mmm.fi

Henriette HELIN-SOILEVAARA
 Veterinary Inspector
 Finnish Food Safety Authority Evira
 Mustialankatu 3, 00790 Helsinki
 Finland
 Tel: +358 2 0772 4224
 Fax: +358 2 0772 4334
 E-mail: henriette.helin-soilevaara@evira.fi

FRANCE - FRANCIA
 Dr Gérard MOULIN
 Head of Marketing Authorization Department
 (AFSSA/ANMV)
 La Haute Marche BP 90203
 35302 FOUDERES
 France
 Tel: +33 2 99 94 78 58
 Fax: +33 2 99 94 78 64
 E-mail: g.moulin@anmv.afss.fr

Mr Pascal AUDEBERT
 Point de Contact du Codex alimentarius en France
 Premier Ministre-Secrétariat général aux affaires
 européennes (SGAE)
 2, boulevard Diderot
 75572, Paris Cedex 12
 France
 Tel: +33 1 44 871603
 Fax: +33 1 44 871604
 E-mail: sgae-codex-fr@sgae.gouv.fr
 pascal.audebert@sgae.gouv.fr

Dr Françoise LEBLANC
 MV and Vetoquinol Laboratory
 R&D-Anti-infectious Department Manager
 50 rue de Paradis
 75010 Paris
 France
 Tel: +33 3 84 62 59 14
 Fax: +33 3 84 62 55 16
 E-mail: francoise.leblanc@vetoquinol.com

Mr Vincent JECHOUX
 Administrator DVN
 251 Rue de Vaugirard
 75732 Paris Cedex 15
 France
 Tel: +33 1 49 55 51 39
 Fax: +33 1 49 55 43 98
 E-mail: vicent.jechoux@agriculture.gouv.fr

GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA

Dr Undine BUETTNER-PETER
 Ministerialrätin
 Federal Ministry of Food Agriculture and Consumer
 Protection
 Rochusstraße 1, 53123 Bonn
 Germany
 Tel: +49 228 529 4644
 Fax: +49 228 529 4946
 E-mail: 326@bmelv.bund.de

Dr Reinhard KROKER
 Member
 Federal Office of Consumer Protection and Food Safety
 Diedersdorfer Weg 1, D-12277 Berlin
 Germany
 Tel: +49 30 18444 30000
 Fax: +49 30 18444 30008
 E-mail: reinhard.kroker@bvl.bund.de

Dr Ludwig KLOSTERMANN
 Adviser
 Policy & Issues Management
 Animal Health Division
 Bayer HealthCare AG
 Alfred-Nobel-Str. 50, Bldg. 6210,
 51368 Leverkusen
 Germany
 Tel: + 49 217338 3861
 Fax: +49 2173 38 2448
 E-mail: Ludwig.klostermann@bayerleathcare.com

GREECE - GRÉCE - GRECIA

Dr Vasileios KONTOLAIMOS
 Legal Adviser
 Special Community Law Office
 Ministry of Development and Food
 29 Acharnon, 10439 ATHENS
 Greece
 Tel: +30 210 8250307
 Fax: +30 210 8254621
 E-mail: cohalka@otenet.gr

HUNGARY- HONGRIE - HUNGRÍA

Dr Béla NAGY
 Head of Hungarian TF AMR
 Veterinary Medical Research Institute
 Hungarian Academy of Sciences
 Hungária krt. 21.
 H-1143 Budapest
 Hungary
 Tel: +36 1 252 2455
 Fax: +36 1 467 4076
 E-mail: bnagy@vmri.hu

INDONESIA - INDONÉSIE

Dr SUMADI, MSi
 Division Head of Certification
 National Veterinary Drugs Assay Laboratories
 Komplek Bbpmsoh C5 Gunung Sindur
 Bogor 16340
 Tel: +62 21 7560489
 Fax: +62 21 7560466
 E-mail: sumadi_bbmsoh04@telkom.net

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Dr John EGAN
 Senior Superintending Research Officer
 Department of Agriculture & Food
 Backweston Campus, Young's Cross
 Celbridge Co. Kildare
 Ireland
 Tel: +353 1 6157138
 Fax: +353 1 6157116
 E-mail: john.egan@agriculture.gov.ie

ITALY - ITALIE - ITALIA

Mr Ciro IMPAGNATIELLO
 Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e Forestali
 Via XX Settembre 20, 00187 Rome
 Italy
 Tel: +39 6 46656046
 Fax: +39 6 4880273
 E-mail: c.impagnatiello@politicheagricole.it

Dr Antonio BATTISTI
 Veterinary Officer
 Istituto IZS Lazio e Toscana
 Via Appia Nuova 1411 00178 Rome
 Italy
 Tel: +39 6 79099460-443-442
 Fax: +39 6 79340724
 E-mail: Antonio.battisti@inslt.it

Dr Anna Maria FERRINI
 Senior Researcher
 Ist Supeiore di Sanità (ISS)
 Viale Regina Elena 299, 00161 Roma
 Italy
 Tel: +39 06 4990 2368
 Fax: +39 06 4990 2368
 E-mail: annamaria.ferrini@iss.it

JAPAN - JAPON - JAPÓN

Dr Yayoi TSUJIYAMA
 Coordinator
 Risk and Crisis Management
 Food Safety and Consumer Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8950
 Japan
 Tel: +81 3 3502 2319
 Fax: +81 3 3502 0329
 E-mail: yayoi_tsujiyama@nm.maff.go.jp

Dr Kazuko FUKUSHIMA
 Assistant Director
 Office of International Food Safety
 Department of Food Safety
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8916
 Japan
 Tel: +81 3 3595 2326
 Fax: +81 3 3503 7965
 E-mail: codexj@mhlw.go.jp

Ms Keiko AKIMOTO
 Chief
 Animal Products Safety Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau,
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8950
 Japan
 Tel: +81 3 3502 8702
 Fax: +81 3 3502 8275
 E-mail: keiko_akimoto@nm.maff.go.jp

Dr Yuuko ENDOH
 Chief
 General Medicament Section
 Assay Division
 National Veterinary Assay Laboratory
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-15-1 Tokura, Kokubunji
 Tokyo 185-8511
 Japan
 Tel: +81 42 321 1849
 Fax: +81 42 321 1769
 E-mail: endoyuk@nval.go.jp

MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA

Dr Azriman ROSMAN
 Senior Principal Assistant Director
 Food Safety and Quality Division
 Ministry of Health Malaysia
 Level 3, Block E7, Parcel E
 Federal Government Administration Centre
 62590 Putrajaya
 Malaysia
 Tel: + 603 8883 3512
 Fax: +603 8889 3815
 E-mail: azrimann@moh.gov.my

Dr Zaliha ABDULLAH
 Department of Veterinary Services
 Ministry of Agriculture and Agro-based Industry
 Level 5, Podium Block 1A
 Lot 4G1, Precinct 4
 Federal Government Administration Centre
 62590 Putrajaya
 Malaysia
 Tel: +603 8870 2013
 Fax: +603 8888 6472
 E-mail: zaliha@jph.gov.my
 drzaliha106@yahoo.com

MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO

Ing DINORA Pliego Citalán
 Gerente de Dictamen de Productos y Servicios de Consumo
 Comisión Federal Para la Protección Contra Riesgos
 Sanitarios (COFEPRIS)
 Sactetaria de Salud
 Monterrey No. 33
 Col. Roma, C.P. 06700
 México, D.F
 Tel: +52 50 805268
 Fax: +52 50805200 E.1255
 E-mail: dpliego@salud.gob.mx

Mc Marcela FIGUEROA
 MVZ Maestría en Ciencias
 Departamento de microbiología e Inmunología
 Facultad de Medicina Veterinaria y Zootecnia
 Universidad Nacional Autónoma de México
 Av. Universidad 3000 Ciudad Universitaria
 México. D.F
 Tel: +52 55 56225896
 Fax: +52 55 5622 5971
 E-mail: imfo44@hotmail.com

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAÍSES BAJOS

Max Evert SIEMELINK
 Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality
 Bezuidehouthoutseweg 73, PB. 20401
 2500 EK The Hague
 The Netherlands
 Tel: +31 70 3784465
 Fax: +31 70 3786141
 E-mail: M.E.Siemelink@minlnv.nl

NEW ZEALAND - NOUVELLE- ZÉLANDE - NUEVA ZELANDIA

Dr Donald CAMPBELL
 Principal Adviser (Public Health)
 New Zealand Food Safety Authority
 P.O. Box 2835
 Wellington
 New Zealand
 Tel: +64 4 894 2649
 Fax: +64 4 894 2530
 E-mail: Donald.campbell@nzfsa.govt.nz

Mr Neil KENNINGTON
 Programme Manager (ACVM Assessment)
 New Zealand Food Safety Authority
 P.O. Box 2835
 Wellington
 New Zealand
 Tel: +64 4 894 2555
 Fax: +64 4 894 2566
 E-mail: neil.kennington@nzfsa.govt.nz

NIGERIA - NIGÉRIA

Ms Chinelo MICHAEL
 Principal Regulatory Officer
 National Agency for Food and Drug Administration and Control
 Tel: +80 3550 0687
 E-mail: nelomichael@yahoo.com

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Prof Kari GRAVE
 Professor
 Norwegian Scientific Committee of Food Safety
 Norwegian School of Veterinary Science
 Tel: +47 22964988
 Fax: +47 22964752
 E-mail: kari.grave@veths.no

PORTUGAL

Prof Fernando BERNARDO
 U.E Presidency
 Veterinary Services
 Largo da Academia Nacional de Belas Artes
 n° 2 1249-103 Lisboa
 Portugal
 Tel: +351 21 323 9500
 Fax: +351 21 346 3518
 E-mail: subdirgeral@dgv.min-agricultura.pt

Helena PONTE
 Head of Division of Management and Evaluation of Veterinary Medicines and Products
 Largo da Academia Nacional de Belas Artes
 n° 2 1249-105 Lisboa
 Portugal
 Tel: +351 21 323 9536
 Fax: +351 21 323 9565
 E-mail: Hponte@dgv.min-agricultura.pt

REPUBLIC OF KOREA - RÉPUBLIQUE DE CORÉE - REPÚBLICA DE COREA

Dr Ki-Sung KWON
 Director
 Food Microbiology Team
 Korea Food and Drug Administration
 5 Nokbun-dong, Eunpyung-gu, Seoul
 Republic of Korea
 Tel: +82 2 380 1682
 Fax: +82 2 380 1615
 E-mail: Kisungk@kfda.go.kr

Mr Hyung-Joo YOON
 Deputy Director
 Food Safety & HACCP Team
 Food Safety Headquarters
 194 Tongilro, Eunpyung-gu, Seoul
 Republic of Korea
 Tel: +82 2 380 1347
 Fax: +82 2 385 2416
 E-mail: yhlinh@kfda.go.kr

Dr Sol KIM
Deputy Director
Novel Food Team
Korea Food and Drug Administration
5 Nokbun-dong, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 380 1332
Fax: +82 2 380 1656
E-mail: kims1228@kfda.go.kr

Mr Soon-Ho LEE
Deputy Director
Residue & Chemical Team
Korea Food and Drug Administration
5 Nokbun-dong, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 380 1674
Fax: +82 2 380 1378
E-mail: leedh13@kfda.go.kr

Mr Jong-Soo KIM
Assistant director
Health/Functional Food Standardization Division
Korea Food and Drug Administration
5 Nokbun-dong, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82-2-380-1311
Fax: +82-2-382-6380
E-mail: jonsu@kfda.go.kr

Dr Sang-Hee JEONG
Deputy Director
Toxicological Chemistry Division
National Veterinary Research and Quarantine Service
480, Anyang 6-dong, Manan-gu, Anyang-city, Gyeonggi-do
Republic of Korea
Tel: +82 031 467 1837
E-mail: jeongsh@nvrqs.go.kr

Dr Kwang-Jick LEE
Senior Scientific officer
Toxicopharmacologist of Veterinary Drug & Biologicals
Division
Korea National Veterinary Research & Quarantine Service
480, Anyang 6-dong, Manan-gu, Anyang-City, Gyeonggi-do
Republic of Korea
Tel: +82 31 467 1726
Fax: +82 31 467 1795
E-mail: leekwj@nvrqs.go.kr

Dr Yong-Sang Kim
Deputy Director
Animal Health Division
Ministry of Agriculture and Forestry
Government Gwacheon Complex
Joongang-dong, Gwacheon-City, Gyeonggi-do
Republic of Korea
Tel: +82 2 500 1942
Fax: +82 2 504 0909
E-mail: yskim@maf.go.kr

Dr Myeong-Soo KIM
Senior Veterinary Officer
National Veterinary Research and Quarantine Service
480, Anyang 6-dong, Manan-gu, Anyang-City, Gyeonggi-do
Republic of Korea
Tel: +82 31 467 1942
Fax: +82 31 467 1729
E-mail: kimms@nvrqs.go.kr

Dr Kyu KIM
Assistant Director
Bilateral Cooperation Division
Ministry of Agriculture and Forestry
Government Gwacheon Complex
Joongang-dong, Gwacheon-City, Gyeonggi-do
Republic of Korea
Tel: +82 2 500 1727
Fax: +82 2 504 6659
E-mail: kimk@maf.go.kr

Dr Suk-Kyung LIM
Veterinary Researcher
Ministry of Agriculture and Forestry
480, Anyang 6-dong, Manan-gu, Anyang-City, Gyeonggi-do
Republic of Korea
Tel: +82 031 467 1776
E-mail: imsk@nvrqs.go.kr

Dr Myoung-Sug KIM
Deputy Director
Pathology Division
National Fisheries Research & Development Institute
Sirang-ri, Gijang-eup, Gijang-kun
Busan 408-1
Republic of Korea
Tel: +82 51 720 2476
E-mail: mskim@momaf.go.kr

Dr Jung-Soo SEO
Deputy Director
Pathology Division
National Fisheries Research & Development Institute
Sirang-ri, Gijang-eup, Gijang-gun
Busan 408-1
Republic of Korea
Tel: +82 51 720 2495
E-mail: jsseosoo@momaf.go.kr

Dr Hong-Sik YU
Research Officer
Food Safety Research Team
National Fisheries Research & Development Institute
Sirang-ri, Gijang-eup, Gijang-gun, Busan 408-1
Republic of Korea
Tel: +82 51 720 2634
E-mail: yhspknu@momaf.go.kr

Dr Seung-Ryul HWANG
Researcher
Organic Analysis Division
National Institute of Environmental Research
Environmental Research Complex
Kyungseo-dong, Seo-gu, Incheon
Republic of Korea
Tel: +82 32 560 7371
E-mail: naproxh@me.go.kr

Dr Yeong-Sun LEE
Senior Researcher, Head
Division of Antimicrobial Resistance
Ministry of Health and Welfare
Korea Center for Disease Control and Prevention
5 Nokbun-dong, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 380 1478
E-mail: yslee07@nih.go.kr

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Ms Maria Gema CORTÉS RUIZ
Senior Assessor of Veterinary Medicines
Agencia Española de Medicamentos y Productos Sanitarios
Ministerio de Sanidad y Consumo
c/Campezo 1, Edificio 8 ES 28022 Madrid
Spain
Tel: +34 91 822 54 31
Fax: +34 91 822 54 43
E-mail: gcortes@agamed.es

Ms Muñoz Madero CRISTINA
Senior Assessor
c/Campezo 1, Edificio 8 ES 28022 Madrid
Spain
Tel: +34 91 822 54 32
Fax: +34 91 822 54 43
E-mail: Cmunoz@agamed.es

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Dr Tor BERGMAN
Chief Veterinary Officer
National Food Administration
P.O. Box 622
SE-75126 Uppsala
Sweden
Tel: +46 18 175587
Fax: +46 175310
E-mail: tor.bergman@slv.se

Dr Christina Maria GREKO
Laboratory Veterinary Officer
Department of Antibiotics, National Veterinary Inst.
SE751 89 Uppsala
Sweden
Tel: +46 18 674337
Fax: +46 18 309162
E-mail: Christina.greko@sva.se

SUDAN

Ibrahim Elsayed Elfaki NUHA
Sudanes Standards & Metrology Organization
Khartoum Sudan
Tel: +249 9 1213 0569
E-mail: noonvet@yahoo.co.uk

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Dr Andreas BAUMGARTNER
Deputy Head of Section
Federal Office of Public Health
BAG, 3003 Bern
Switzerland
Tel: +41 31 322 9582
Fax: +41 31 322 9574
E-mail: andreas.baumgartner@bag.admin.ch

THAILAND - THAÏLANDE - THAILANDIA

Mrs Weerawan TANGKEO
Deputy Secretary-General, FDA
Ministry of Public Health
88/24 Tiwanan Rd, Nonthaburi, 11000
Thailand

Dr Thongchai CHALERMCHAIKIT
Assoc. Dean of Academic Affairs
Faculty of Veterinary Science
Chulalongkorn University
Henri-Dunant Rd., Pathumwan
Bangkok 10330
Thailand
Tel: +66 2 2189586
Fax: +66 2 218 9587
E-mail: Thongchai.c@chula.ac.th

Mrs Ornanong HENGCHAROEN
Senior Pharmacist
Ministry of Public Health
88/24 Tiwanan Rd, Nonthaburi, 11000
Thailand
Tel: +66 2 590 7319/7058
Fax: +66 2 591 8391
E-mail: h_ornanong@hotmail.com

Dr Sasi JAROENPOJ
Senior Veterinary Officer
Bureau of Livestock Standard and Certification
Phayathai Rd., Rachataevee, Bangkok
Thailand
Tel: +66 2 653 444
Fax: +66 2 653 4917
E-mail: Sasijaroenpoj@yahoo.com

Ms Yupa LAOJINDAPUN
Senior Standards Officer
National Bureau of Agricultural Commodity and Food
Standards (ACFS)
Ministry of Agricultural and Cooperatives
4th Floor, Rajdamoen Nok Avenue
Bangkok 10200
Thailand
Tel: +62 2 283 1600
Fax: +62 2 283 1669/+62 2 280 3899
E-mail: yupa@acfs.go.th

Dr Ananthanasuwong SUPOT
Federation of Thai Industries
14 Fl. CP tower 313 Silom RD. Bangrak
Bangkok
Tel: +62 2 638 2121
Fax: +66 2 638 2119
E-mail: supot_a@cpf.co.th

UNITED KINGDOM – ROYAUME UNI - REINO UNIDO

Dr Nick RENN
Head of AMR Policy Unit
Veterinary Medicines Directorate
Woodham Lane, New Ham, Addlestone
Surrey, KT15 JLS
United Kingdom
Tel: +44 1932 338449
Fax: +44 1932 336618
E-mail: n.renn@vmd.defra.gsi.gov.uk

UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE - ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Dr David G. WHITE
Director
National Antimicrobial Resistance Monitoring System
(NARMS)
U.S. Food and Drug Administration
Center for Veterinary Medicine
8401 Muirkirk Rd.
Laurel, MD 20708
United States of America
Tel: +1 301 210 4187
Fax: +1 301 210 4685
E-mail: david.white@fda.hhs.gov

Dr Barry HOOBERMAN
Risk Analyst
U.S Food and Drug Administration
7519 Standish Place, HFV-200
Rockville, MD 20855
United States of America
Tel: +1 240 453 6835
Fax: +1 240 453 6880
E-mail: Barry.hooberman@fda.hhs.gov

Dr Ching Ching WU
Professor of Veterinary Microbiology/Infection disease
AVMA Codex Task Force Representative
Council Member of AVMA Council on Biological and
Therapeutic Agents
406 S University street
Purdue University
West Lafayette, In 47907-2065
United States of America
Tel: +1 765 494 7459
Fax: +1 765 494 9181
E-mail: wuc@purdue.edu

Dr David J. LAXTON
Regulatory Affairs Manager
Pharmaceuticals
29160 Intervet Lane
Millsboro, DE 19966
United States of America
Tel: +1 302 934 4334
Fax: +1 302 934 4209
E-mail: david.laxton@intervet.com

Dr Donald A. PRATER
 Veterinary Medical Officer
 Leader, Aquaculture Drugs Team
 U.S. Food and Drug Administration
 7500 Standish Place, MPN-2
 Rockville, MD 20855
 United States of America
 Tel: +1 301 827 7567
 Fax: +1 301 827 4317
 E-mail: donald.prater@fda.hhs.gov

Edith E. KENNARD
 Staff Officer
 U.S. Codex Office
 FSIS/U.S Department of Agriculture
 1400 Independence Ave, S.W.
 Room 4861 South Bldg.
 Washington, D.C. 20250
 United States of America
 Tel: +1 202 720 5261
 Fax: +1 202 720 3157
 E-mail: Edith.kennard@fsis.usda.gov

Dr Elizabeth J. PARKER
 Chief Veterinarian
 National Cattlemen's Beef Association
 1301 Pennsylvania Ave., NW, Suite 300,
 Washington D.C 20004
 United States of America
 Tel: +1 202 347 0228
 Fax: +1 202 638 0607
 E-mail: eparker@beef.org

Dr H. Scott HURD
 Associate Professor
 College of Veterinary Medicine
 IOWA State University
 Tel: +1 515 294 7905
 Fax: +1 515 294 1072
 E-mail: shurd@iastate.edu

Dr Jean WHICHARD
 Acting Leader
 National Antimicrobial Resistance Surveillance Team
 National Center for Zoonotic, Vectorborne, and Enteric
 Diseases
 Center for Disease Control and Prevention
 1600 Clifton Road
 Atlanta, GA 30333
 United States of America
 Tel: +1 404 639 2000
 Fax: +1 404 639 4290
 E-mail: zyr3@cdc.gov

Dr Larry STOBBS
 Director
 Regulatory Affairs & Product Support
 Elanco Animal Health
 2001 West Main Street
 Greenfield, IN 46140
 United States of America
 Tel: +1 317 277 4087
 Fax: +1 317 277 4962
 E-mail: l.a.stobbs@lilly.com

Dr Merton V. SMITH
 Special Assistant for International Activities
 Office of the Director
 Center for Veterinary Medicine
 U.S. Food and Drug Administration
 7519 Standish Place, Room 177
 Rockville, Maryland 20855
 United States of America
 Tel: +1 240 276 9025
 Fax: +1 240 276 9001
 E-mail: merton.smith@fda.hhs.gov

Dr Neena ANANDRAMAN
 Veterinary Epidemiologist
 Office of Public Health Science
 Food Safety and Inspection Service
 U.S. Department of Agriculture
 1400 Independence Ave, S.W.
 343 Aerospace Center
 Washington, DC 20250-3700
 United States of America
 Tel: +1 202 690 6429
 Fax: +1 202 720 8213
 E-mail: neena.anandaraman@fsis.usda.gov

Dr Randall SINGER
 Associate Professor of Epidemiology
 Department of Veterinary and Biomedical Science,
 University of Minnesota
 300A Vet Sci Bldg
 1971 Commonwealth Ave., St. Paul,
 MN 55108
 United States of America
 Tel: +1 612 625 6271
 Fax: +1 612 625 5203
 E-mail: singe024@umn.edu

Dr Richard WHITING
 Senior Scientist
 Office of Food Safety HFS-300
 Center Food Safety & Applied Nutrition
 U.S. Food and Drug Administration
 5100 Paint Branch Parkway
 College Park, MD 20740-3835
 United States of America
 Tel: +1 301 436 1925
 Fax: +1 301 436 2632
 E-mail: richard.whiting@fda.hhs.gov

Dr Steve YAN
 Microbiologist
 Division of Human Food Safety (HFV-150)
 Center for Veterinary Medicine
 U.S. Food and Drug Administration
 7500 Standish Place, Room E407
 Rockville, MD 20850
 United States of America
 Tel: +1 301 827 6463
 Fax: +1 301 827 9122
 E-mail: Steve.yan@fda.hhs.gov

Ms Sondra C. FLICK
 Director Government & Industry Affairs
 Alpharma Inc.
 440 Route 22 East, Bridgewater, NJ 08807
 United States of America
 Tel: +1 908 566 3860
 Fax: +1 908 566 4129
 E-mail: Sandy.flick@alpharma.com

Dr Thomas SHRYOCK
 Senior Microbiology Technical Adviser
 Elanco Animal Health
 2001 w. Main st., GL21
 P.O. Box 708
 Greenfield IN 46140
 United States of America
 Tel: +1 317 277 4087
 Fax: +1 317 651 6075
 E-mail: thomas.r.shryock 73@lilly.com

VIET NAM

Dr VU NGOC QUYNH
 Director
 Vietnam National Codex Committee
 70 Tran Hung Dao St. Hanoi
 Viet nam
 Tel: +84 4 9426605
 Fax: +84 4 8222520
 E-mail: vnquynhcodex@tcvn.gov.vn

INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS - ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES - ORGANIZACIONES GUBERNAMENTALES INTERNACIONALES

Food and Agriculture Organization of the United Nations
 /Organisation des Nations Unies pour l'alimentation e
 l'agriculture /Organización de las Naciones Unidas para la
 Agricultura y la Alimentación (FAO)

Dr Maria de Lourdes COSTARRICA
 Senior officer
 Food Quality Liaison Group
 Nutrition and Consumer Protection Division
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome
 Italy
 Tel: +39 06 5705 6060
 Fax: +39 06 5705 4593
 E-mail: Lourdes.Costarrica@fao.org

World Health Organization (WHO) / Organisation Mondiale
 de la Santé (OMS) /Organización Mundial de la Salud
 (OMS)

Dr Jørgen SCHLUNDT
 Director
 Department of Food Safety, Zoonoses and Foodborne
 Diseases
 20 Avenue Appia
 CH-1211 Geneva 27
 Switzerland
 Tel: +41 22 791 3445
 Fax: +41 22 791 4807
 E-mail: schlundtj@who.int

Danilo LO-FO WONG
 Senior Scientist
 Department of Food Safety, Zoonoses and Foodborne
 Diseases
 20 Avenue Appia
 CH-1211 Geneva 27
 Switzerland
 Tel: +41 22 791 3882
 Fax: +41 22 791 4807
 E-mail: Lofowongd@who.int

World Organization for Animal Health – Organization
 mondiale de la Santé Animale - Organización Mundial de
 Sanidad Animal (OIE)

Dr Patrick DEHAUMONT
 Director
 OIE Collaborating Centre for Veterinary Medical Products
 World Organization for Animal Health (OIE)
 12 rue de Prony 75017 Paris
 France
 Tel: +33 2 99 94 78 71
 Fax: +33 2 9994 78 99
 E-mail: p.dehaumont@anmv.afssa.fr

Dr Elisabeth ERLACHER-VINDEL
 OIE Consultant Expert
 Scientific and Technical Department
 World Organization for Animal Health (OIE)
 12 rue de Prony 75017 Paris
 France
 Tel: +33 6 75 63 03 58
 Fax: +33 1 42 67 09 87
 E-mail: e.erlacher-vindel@oie.int

INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS - ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES
 INTERNATIONLS - ORGANIZATIONS INTERNACIONALES NO GUBERNAMENTALES

Consumers International (CI)

Mr Steven ROACH
 Food Animal Concerns Trust
 P.O. Box 14599
 Chicago, IL 60614
 United States of America
 Tel: +1 515 232 2278
 Fax: +1 815 301 1889
 E-mail: sroach@foodanimalconcerns.org

Institute of Food Technologists (IFT)

Dr Michael DOYLE
 Director and Professor
 1109 Experiment Street, University of Georgia
 Griffin, GA 30223-1797
 United States of America
 Tel: +1 770 228 7284
 Fax: +1 770 229 3216
 E-mail: mdoyle@huga.edu

Dr Rosetta NEWSOME
 Director of Science and Communications
 525 West Van Buren Street
 Chicago, IL 60607
 United States of America
 Tel: +1 312 782 8424
 Fax: +1 312 782 8348
 E-mail: rlnesome@ift.org

International Cooperative Alliance

Mr Kazuo ONITAKE
 Head of Unit, Safety Policy Service
 Japanese Consumers' Co-operative Union
 Co-op Plaza
 3-29-8, Shibuya, Shibuyaku
 Tokyo 150-8913
 Japan
 Tel: +81 3 5778 8109
 Fax: +81 3 5778 8002
 E-mail: kazuonoitake@jccu.coop

International Dairy Federation – Fédération Internationale de
 Laiterie – Federación Internacional de Lechería (IDF-FIL)

Mr Joerg SEIFERT
 Technical Director
 Diamant Building 80, Boulevard Auguste Reyers 1030
 Brussels
 Belgium
 Tel: +322 706 8643
 Fax: +322 733 0413
 E-mail: JSeifert@fil-idf.org

Dr Suk-Ho CHOI
 Professor, Director of Technology
 Development Division
 Sangji University
 660, Woosan-dong, Wonju-si
 Kangwon-do 220-702
 Republic of Korea
 Tel: +82 33 730 0543
 Fax: + 82 33 730 0503
 E-mail: shchoi@sangji.ac.kr

International Federation for Animal Health – Fédération
 Internationale pour la Santé Animale (IFAH)

Dr Peter G.H. JONES
 Executive Director
 Rue Defacoz
 1-1000 Brussels
 Belgium
 Tel: +32 2 541 0111
 Fax: +32 2 541 0119
 E-mail: ifah@ifahsec.org

Dr Michael MCGOWAN
 Director
 Industry Affairs and Public Policy
 Pfizer Animal Health
 150 East 42nd Street, MS 150/42/25
 New York, NY 10017
 United States of America
 Tel: +1 212 733 4380
 Fax: +1 860 715 7670
 E-mail: Michael.j.mcgowan@pfizer.com

Dr Olivier ESPEISSE
 Corporate Affairs Manager
 ELANCO Animal Health
 Stoofstraat 52
 1000 Brussels
 Belgium
 Tel: +32 2 5488606
 Fax: +32 2 5125150
 E-mail: espeisse_olivier@lilly.com

Dr Robert LIVINGSTON
 Director
 International Affairs and Regulatory Policy
 Animal Health Institute
 1325 G Street NW Suite 700
 Washington, DC 2005-3104
 United States of America
 Tel: +1 202 637 2440
 Fax: +202 393 1667
 E-mail: rlivingston@ahi.org

Dr Koji UCCIDA
 Director
 PMS/Pharmacovigilance, Animal Health
 Pfizer Japan Inc.
 Shinjuku Bunka Quint Bldg. 3-22-7
 Yotogi, Shibuya-ku, Tokyo 151-8589
 Japan
 Tel: +81 3 5309 7276
 Fax: +81 3 5309 9875
 E-mail: koji.uchida@pfizer.com

Dr Louis Anthony COX
 Cox Associates, 503 Franklin Street
 Denver, Colorado, 80218
 United States of America
 Tel: +1 303 388 1778
 E-mail: tcoxdenver@aol.com

Dennis L. ERPELDING
 Manager, Corporate Affairs
 Elanco
 2001 West Main Street
 Greenfield IN 461400
 United States of America
 Tel: +1 317 276 2721
 Erpelding-dennis_1@lilly.com

Dr Jose Francisco ORTIZ COLLADO
 Asia Pacific-Regional Director
 Pfizer LTd.
 16th Fl., Room 1601, United Center Bldg.,
 #323 Silom Rd., Silom, Bangrak, Bangkok 10500
 Thailand
 Tel: +66 2 6654861
 Fax: +66 2 234 7009
 E-mail: paco.ortiz@pfizer.com

International Life Science Institute (ILSI)

Dr Cherl-Ho LEE
 Professor
 School of Life Sciences and Biotechnology
 Room 216, Korea University,
 Anam-dong 5-ga, Seoungbuk-gu, Seoul
 Republic of Korea
 Tel: +82 2 3290 3414
 Fax: +82 2 927 5201
 E-mail: chlee@korea.ac.kr

Dr Myeong-Ae YU
 Director
 School of Life Sciences and Biotechnology
 Room 216, Korea University
 Anam-dong 5-ga, Seoungbuk-gu, Seoul
 Republic of Korea
 Tel: +82 2 3290 3411
 Fax: +82 2 927 5201
 E-mail: ilsikorea @ ilsikorea.org

Mr Masahiko KARASAWA
Ajinomoto co., inc.
15-1 Kyobashi 1-Chome, Chuo-Ku,
Tokyo 104-8315
JAPAN
Tel: +81 3 5250 8184
Fax: +81 3 5250 8403
E-mail: Masahiko_Karasawa@ajinomoto.com

Ms Sun-Kyoung YOON
Regulatory Affairs Manager
Monsanto Korea Inc.
5th Floor, Gwang-Hui Building
216, Gwanghuidong 1-ga, Jung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 714 3297
Fax: +82 2 714 3857
E-mail: sun.kyoung.yoon@monsanto.com

SECRETARIAT – SECRÉTARIAT - SECRETARÍA

Codex Secretariat - Secrétariat du Codex – Secretaria del Codex

Dr Kazuaki MIYAGISHIMA
Secretary, Codex Alimentarius Commission
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome
Italy
Tel: +39 06 570 54390
Fax: +39 06 570 54593
E-mail: kazuaki.miyagishima@fao.org

Mr Ym-Shik LEE
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
C-204, FAO
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome
Italy
Tel: +39 06 570 55854
Fax: +39 06 570 54593
E-mail: ymshik.lee@fao.org

Ms Annamaria BRUNO
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
C-272, FAO
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome
Italy
Tel: +39 06 570 56254
Fax: +39 06 570 54593
E-mail: annamaria.bruno@fao.org

Korean Secretariat – Secrétariat de la Corée – Secretaria de la Corea

Dr Mun-Gi SOHN
Director, Foodborne Diseases Prevention & Surveillance
Team
Food Headquarters
Korea Food and Drug Administration
5 Nokbun-dong, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 380 1635
Fax: +82 2 352 9444
E-mail: mgsohn@kfda.go.kr

Dr Hyo-Shun KWAK
Deputy Director, Food Microbiology Team
Korea Food and Drug Administration
5 Nokbun-dong, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 380 1682
Fax: +82 2 380 1615
E-mail: kwakhyos@kfda.go.kr

Ms Seung-Yun JUNG
Senior Researcher, Food Assurance Team
Food Headquarters
Korea Food and Drug Administration
194 Tongil-ro, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 380 1347
Fax: +82 2 385 2416
E-mail: jsy0511@kfda.go.kr

Ms Yoo-Ran KIM
Senior Researcher, Food Assurance Team
Food Headquarters
Korea Food and Drug Administration
194 Tongil-ro, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 380 1347
Fax: +82 2 385 2416
E-mail: yurani00@kfda.go.kr

Ms Eun-Hee KEUM
Senior Researcher, Food Assurance Team
Food Headquarters
Korea Food and Drug Administration
194 Tongil-ro, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 380 1347
Fax: +82 2 385 2416
E-mail: keumeh@kfda.go.kr

Ms Eun-Jeong KIM
Senior Researcher, Food Assurance Team
Food Headquarters
Korea Food and Drug Administration
194 Tongil-ro, Eunpyung-gu, Seoul
Republic of Korea
Tel: +82 2 380 1347
Fax: +82 2 385 2416
E-mail: ejleon@kfda.go.kr

Mr Tae-Min KIM
Food Assurance Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1347
Fax: +82 2 385 2416
E-mail: taemin77@kfda.go.kr

Ms Kyung-Jin LEE
Food Management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1633
Fax: +82 2 352 9445
E-mail: lee2468@kfda.go.kr

Ms Hyang-Mi LEE
Risk Information Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 5781
Fax: +82 2 352 5754
E-mail: hangmi@kfda.go.kr

Mr Sang-Chul SEO
Food & Risk Standardization Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 4676
Fax: +82 2 352 4606
E-mail: zzazan@kfda.go.kr

Ms In-Shin KWAK
Food Microbiology Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1682
Fax: +82 2 355 6036

Ms Gun-Young LEE
Food Microbiology Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1682
Fax: +82 2 355 6036
E-mail: grasia@kfda.go.kr

Ms Jee-Won LEE
Food Microbiology Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1682
Fax: +82 2 355 6036
E-mail: ez0123@kfda.go.kr

Mr Moon-Ik CHANG
Residue & Chemicals Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1674
Fax: +82 2 355 6037
E-mail: e1004@kfda.go.kr

Mr Young-Pyo HONG
Food Import Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1719
Fax: +82 2 388 6392
E-mail: hong@kfda.go.kr

Mr Keum-Dong NA
Risk management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 4605
Fax: +82 2 352 0046
E-mail: nagates@korea.kr

Mr Kyung-Mo Kang
Food Contaminants Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1670
Fax: +82 2 357 4735
E-mail: kmokang@kfda.go.kr

Ms Sun-A WON
Food Packaging Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1696
Fax: +82 2 358 0525
E-mail: rcywon03@kfda.go.kr

Ms Su-Jeong HEO
New Hazard Chemicals Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1665
Fax: +82 2 382 4892
E-mail: sjhu@kfda.go.kr

Mr Seong-Myung BAE
Import Management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 32 442 4615
Fax: +82 32 442 4619
E-mail: smbae923@kfda.go.kr

Ms Sung-Sim MOON
Food Safety Management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 2640 1300
Fax: +82 2 2640 1361
E-mail: sungsim@kfda.go.kr

Mr Dong-Hee PARK
Foodborne Diseases Prevention & Surveillance Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1635
Fax: +82 2 352 9444
E-mail: dhpak@kfda.go.kr

Ms Bo-Ram KIM
Risk Information Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 5781
Fax: +82 2 352 5754
E-mail: boram@kfda.go.kr

Mr Jung-Hyuck SUH
Food Contaminants Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1670
Fax: +82 2 357 4735
E-mail: rmdsuh@kfda.go.kr

Mr Hyung-Wook JEONG
New Hazard Chemicals Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 32 380 1665
Fax: +82 32 382 4892
E-mail: chunghw@kfda.go.kr

Ms Hye-Young CHO
Import Management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 442 4615
Fax: +82 2 442 4619

Mr Jee-Hoon LEE
Food Assurance Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1347
Fax: +82 2 385 2416
E-mail: ljh0108@kfda.go.kr

Mr Gyu-Hong HAN
Foodborne Diseases Prevention & Surveillance Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1635
Fax: +82 2 352 9444

Mr Jeong-Ho LEE
Risk Information Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 5781
Fax: +82 2 352 5754
E-mail: sleety@kfda.go.kr

Mr Yong-Mu KIM
Food & Risk Standardization Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 4676
Fax: +82 2 352 4606
E-mail: ymkim73@kfda.go.kr

Mr Mun-Tae JO
Risk management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 4605
Fax: +82 2 352 0046

Mr Myung-Hee KANG
Risk management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 4605
Fax: +82 2 352 0046
E-mail: kangmh@kfda.go.kr

Mr Se-Dong OH
Food Management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1633
Fax: +82 2 352 9445
E-mail: osdong@kfda.go.kr

Mr Seung-Tae KIM
Food Import Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1719
Fax: +82 2 388 6392

Ms Jeong-A HAN
Food Microbiology Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1682
Fax: +82 2 355 6036
E-mail: jeonga1004@kfda.go.kr

Mr Sang-Hyeon YOON
Food Microbiology Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1682
Fax: +82 2 355 6036

Ms Ock-Jin BAEK
Food Contaminants Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1670
Fax: +82 2 357 4735
E-mail: ojpaek@korea.kr

Mr Tea-Hyung YOON
New Hazard Chemicals Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 32 380 1665
Fax: +82 32 382 4892
E-mail: thycell@kfda.go.kr

Mr Yong-Chjun PARK
Foodborne Diseases Prevention & Surveillance Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1635
Fax: +82 2 352 9444
E-mail : yongchjun@kfda.go.kr

Ms Ji-Young LEE
Risk Management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 4605
Fax: +82 2 352 0046

Ms Sung-Min LEE
Food Safety Policy Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1726
Fax: +82 2 388 6396
E-mail: herb928@kfda.go.kr

Ms Jin-Ah PARK
Food Safety Management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel : +82 32 442 4607
Fax : +82 32 442 4609
E-mail : jinapark@kfda.go.kr

Ms Mee-Hyun CHO
Food Assurance Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1347
Fax: +82 2 385 2416
E-mail: myunee81@kfda.go.kr

Mr Jung-Ho LEE
Risk Information Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 352 5781
Fax: +82 2 352 5754
E-mail : sleety@kfda.go.kr

Mr Sang-Yub KIM
Food Contaminants Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 2 380 1670
Fax: +82 2 357 4735
E-mail : sykim44@kfda.go.kr

Ms Hyun-A KIM
Food Safety Management Team
Korea Food and Drug Administration
Tel : +82 32 442 4607
Fax : +82 32 442 4609
E-mail: rgd2000@kfda.go.kr

Ms Youn-Joo SON
New Hazard Chemicals Team
Korea Food and Drug Administration
Tel: +82 32 380 1665
Fax: +82 32 382 4892
E-mail: sonyj@naver.com

Annexe II**PROJET D'AMENDEMENT AU MANDAT DU GROUPE INTERGOUVERNMENTAL SPÉCIAL
DU CODEX SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS****Objectifs**

Formuler des avis fondés sur la science en tenant pleinement compte des principes d'analyse des risques et des activités et normes d'autres organisations internationales compétentes, telles que la FAO, l'OMS et l'OIE, aux fins de l'évaluation des risques pour la santé humaine associés à la présence, dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale, y compris les produits aquacoles, et à la transmission par ces aliments, de micro-organismes résistant aux antimicrobiens et de gènes porteurs de résistance aux antimicrobiens, et sur la base de cette élaboration formuler des avis appropriés en matière de gestion des risques pour réduire ces risques. Le Groupe spécial devrait s'efforcer de mettre en perspective le risque de renforcement de la résistance aux antimicrobiens chez les êtres humains et les animaux découlant des différents domaines d'utilisation comme les applications vétérinaires, la protection des plantes ou la transformation des aliments.

Mandat

[inchangé]

Calendrier

[inchangé]

Annexe III**DOCUMENT DE PROJET****ÉLABORATION DE LIGNES DIRECTRICES REPOSANT SUR LA SCIENCE POUR
L'ÉVALUATION DES RISQUES CONCERNANT LES MICRO-ORGANISMES RESISTANTS AUX
ANTIMICROBIENS D'ORIGINE ALIMENTAIRE****1. Objectif et champ d'application de l'activité proposée**

L'objectif de l'activité proposée est d'élaborer des lignes directrices rationnelles, reposant sur des données scientifiques, et tenant dûment compte des travaux antérieurs effectués sur les principes et normes d'analyse des risques par le Codex et d'autres organisations internationales concernées, notamment la FAO, l'OMS et l'OIE, ainsi que par les autorités nationales et/ou régionales. Ces lignes directrices doivent aider le JEMRA et/ou les autorités nationales et/ou régionales lorsqu'ils évaluent les risques pour la santé humaine associés à la présence dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (aquaculture comprise) et à la transmission, par le biais de ces produits, de micro-organismes résistants aux antimicrobiens et de déterminants de la résistance.

Les autres travaux achevés ou en cours entrepris dans des domaines analogues aux niveaux national, régional et international devront aussi être pris en compte, sans oublier que le but de cette activité est l'évaluation des risques pour la sécurité sanitaire des aliments, reposant sur les documents de base du Codex et de l'OIE.

Les lignes directrices élaborées par le Groupe spécial peuvent fournir aux États membres un cadre pour faire face au risque de résistance aux antimicrobiens lorsqu'ils ne disposent pas des capacités nécessaires pour effectuer des évaluations de risques.

2. Sa pertinence et son actualité

Cette activité est conforme aux activités proposées à l'Annexe 2 de la lettre circulaire CL 2006/38-AMR ainsi qu'au mandat du Groupe spécial. Elle est aussi en cohérence avec le Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens (CAC/RCP 61-2005) et avec le chapitre sur l'appréciation des risques d'antibiorésistance secondaires à l'usage des antimicrobiens chez les animaux, (OIE Code sanitaire pour les animaux terrestres, 2007) ainsi que les Principes et directives régissant la conduite de l'évaluation des risques microbiologiques (CAC/GL 30-1999) et les directives spécifiques du JEMRA (voir section 7).

Il ressort des consultations FAO/OIE/OMS un point fondamental, à savoir que certains micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens ont été identifiés comme constituant d'éventuels dangers microbiologiques pour la sécurité sanitaire des aliments. Les travaux du Codex sur l'évaluation des risques microbiologiques concernant les micro-organismes d'origine alimentaire sont donc pertinents car la présence de réservoirs de gènes porteurs de résistance, l'acquisition, l'amplification, la transmission et la propagation de gènes à des hôtes sensibles nécessite la propagation de déterminants de la résistance au sein des hôtes microbiens (c'est-à-dire que les déterminants de la résistance ne sont pas autoreproducteurs). En outre, les travaux du Codex et d'autres organismes sur les principes d'analyse des risques appliqués aux médicaments vétérinaires utilisés chez les animaux destinés à l'alimentation sont pertinents, ces médicaments risquant de sélectionner des microbes résistants chez les animaux, qui peuvent être à l'origine de la présence de micro-organismes résistants aux antimicrobiens dans les aliments et/ou chez les personnes atteintes de la maladie concernée. En conséquence, les documents et directives du Codex et d'autres organisations, en vigueur ou en cours d'élaboration, sur l'évaluation des risques devraient être utilisés et modifiés ou, le cas échéant, développés pour étendre l'analyse des risques aux problèmes de santé humaine associés aux micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens.

3. Les principales questions à traiter

Le Groupe spécial élaborera un ensemble de critères et un processus d'analyse des risques dont les JEMRA et/ou les autorités nationales et/ou régionales se serviront pour déterminer le risque pour la santé humaine associé aux micro-organismes résistants aux antimicrobiens et aux déterminants de résistance dans les produits destinés à l'alimentation animale, dans les animaux destinés à l'alimentation (y compris l'aquaculture), dans la production et la transformation des aliments et dans les aliments vendus au détail,

induit par l'utilisation non médicale d'antimicrobiens. Lors de l'examen du risque lié à un problème spécifique de résistance aux antimicrobiens, le Groupe spécial prendra en compte l'impacte sur la santé humaine.

Les directives, une fois achevées, devront:

- Considérer, si possible, le risque global pour chaque application antimicrobienne (par exemple, utilisation, espèces, micro-organismes, dosage et régime);
- constituer un enchaînement des étapes d'évaluation, chacune permettant d'évaluer la probabilité du transfert, de l'animal à l'homme, de micro-organismes résistants et de déterminants de résistance;
- fournir des techniques permettant d'évaluer, des paramètres à chaque étape, en utilisant les données appropriées à ladite étape. Ces paramètres et données doivent être identifiées;
- fournir des techniques permettant d'utiliser le produit d'une étape comme l'intrant de l'étape suivante (par exemple, organigrammes, arbres décisionnels);
- fournir des techniques permettant d'évaluer les options de gestion des risques, le cas échéant; et
- inclure une méthode pour documenter des sources de données, procédures et résultats.

Ces directives proposées s'appuieront sur les processus d'analyse des risques déjà en place au sein du Codex, du JEMRA, et de l'OIE pour l'évaluation des risques concernant les problèmes de santé humaine en les adaptant et les consolidant dans le cadre de l'évaluation des risques pour la résistance aux antimicrobiens, à l'image des travaux de l'OIE pour l'analyse des risques publiés dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres (http://www.oie.int/eng/normes/mcode/en_chapitre_3.9.4.htm).

4. Évaluation au regard des critères régissant l'établissement des priorités des travaux

La protection du consommateur contre les risques pour la santé, la sécurité sanitaire des aliments, garantissant des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires et tenant compte des besoins identifiés des pays en développement: Cette nouvelle activité fournira des orientations supplémentaires que les JEMRA et les autorités nationales et/ou régionales utiliseront pour évaluer le risque général présenté par les aliments contenant des micro-organismes résistants aux antimicrobiens, contribuant ainsi à établir la sécurité sanitaire des aliments, les options de gestion des risques et le niveau approprié de protection des consommateurs. Ce projet pourra en particulier aider les pays qui ont peu d'expérience dans le domaine de l'évaluation des risques pour la sécurité sanitaire des aliments, notamment pour évaluer les micro-organismes résistants aux antimicrobiens.

Diversité des législations nationales et obstacles au commerce international qui semblent, ou pourraient, en résulter: Cette nouvelle activité fournira des lignes directrices scientifiques reconnues au plan international que les JEMRA et les autorités nationales et/ou régionales pourront utiliser pour leurs activités d'évaluation des risques. Ces lignes directrices reconnues au plan international peuvent contribuer à assurer des approches cohérentes pour l'évaluation de la sécurité sanitaire de ces aliments.

Portée des travaux et détermination des priorités dans les différents domaines d'activité: La portée de ces lignes directrices est liée au travail déjà entrepris par le Codex sur une base hautement prioritaire.

Travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales: Les directives proposées seront cohérentes avec, compléteront et tireront parti des travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales, telles que l'OMS, l'OIE et la FAO; elle est un prolongement ou une adaptation des travaux réalisés au sein du CCFH, du CCRVDF et du JEMRA qui sont axés sur les micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens.

5. Pertinence par rapport aux objectifs stratégiques du Codex

Cette proposition est conforme aux objectifs stratégiques suivants présentés dans le Plan stratégique du Codex pour 2008-2013:

- Mettre en place un cadre réglementaire cohérent (activité 1.5);
- Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques (activités 2.3 et 2.5);
- Envisager la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales intergouvernementales compétentes (activités 4.1 et 4.3).

6. Liens entre la proposition et d'autres documents du Codex

Le document proposé tiendra pleinement en compte les dispositions du Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens (CAC/RCP 61-2005), le Code d'usages international pour le contrôle de l'utilisation des médicaments vétérinaires (CAC/RCP 38-1993) et les Principes et directives régissant la conduite de l'évaluation des risques microbiologiques (CAC/GL 30-1999).

7. Identification de la nécessité et de la disponibilité d'avis scientifiques

Des avis scientifiques d'experts fournis dans les rapports suivants seront pris en considération:

- Deuxième atelier conjoint d'experts FAO/OIE/OMS sur l'utilisation non humaine d'antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens: Options de gestion (Oslo, Norvège 15–18 mars 2004)
<http://www.who.int/foodsafety/publications/micro/mar04/en/index.html>
- Premier atelier conjoint d'experts FAO/OIE/OMS sur l'utilisation non humaine d'antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens: Évaluation scientifique (Genève, Suisse, 1-5 décembre 2003)
<http://www.who.int/foodsafety/publications/micro/nov2003/en/index.html>
- Liste des antimicrobiens d'importance vétérinaire (OIE), RÉSOLUTION No. XXXIII
http://www.oie.int/download/SG/2006/A_RF_2006_WEBPUB.pdf p.152
- Critically important antibacterial agents or human medicine for risk management of non-human use. Rapport d'une consultation d'un groupe de travail de l'OMS (Canberra, Australie, 15 - 18 février 2005)
http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/FBD_CanberraAntibacterial_FEB2005.pdf
- Rapport d'une Consultation conjointe d'experts FAO/OIE/OMS sur l'utilisation des antimicrobiens dans l'aquaculture et la résistance aux antimicrobiens (Séoul, République de Corée 13–16 juin 2006)
http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_antimicrobial_fr.stm
- OIE – le Code sanitaire pour les animaux terrestres – Troisième partie, Section 3.9. Antibiorésistance
http://www.oie.int/eng/normes/mcode/fr_titre_3.9.htm;
- Deuxième réunion conjointe d'experts de l'OMS sur les antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine, (Copenhague, Danemark, 29-31 mai 2007)
http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/antimicrobials_human.pdf
- Réunion d'experts FAO/OIE/OMS sur les antimicrobiens d'importance critique (Rome, 26-30 novembre 2007)
- Documents/directives de l'OMS sur la maîtrise de la résistance antimicrobienne dans les animaux destinés à l'alimentation; http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/en/index.html
- Les directives du JEMRA:
 - Hazard characterization for pathogens in food and water. Microbiological risk assessment series 3, FAO/WHO (2004);
http://www.fao.org/ag/agn/agns/jembra_guidelines_hazard_en.asp
 - Exposure Assessment Microbiological Assessment Series 7, FAO/WHO
http://www.fao.org/ag/agn/agns/jemra_guidelines_exposure_en.asp; and
 - Risk Characterization
http://www.fao.org/ag/agn/agns/jemra_guidelines_risk_en.asp.
 - FAO/WHO Food safety risk Analysis Guide for National Food safety Authorities (Food and Nutrition Paper #87, FAO 2006).

8. Contributions techniques d'organes externes à la norme: identification des besoins à des fins de planification

Le Groupe spécial tiendra en considération l'information scientifique existante y compris les rapports énumérés dans la section 7. Si nécessaire, le Groupe spécial pourra demander à la FAO, l'OIE, et l'OMS (y compris le JEMRA) de fournir de l'information supplémentaire par le biais d'une consultation d'experts.

9. Proposition de calendrier pour la nouvelle activité, notamment date de mise en oeuvre, proposition de date d'adoption à l'étape 5 et proposition de date d'adoption par la Commission; en règle générale, l'élaboration d'une norme ne doit pas prendre plus de cinq ans

En supposant qu'il sera fait appel à des groupes de travail intersessions, il est proposé le calendrier suivant:

Activité	Étape/date
Le Groupe intergouvernemental spécial décide de l'activité à réaliser	octobre 2007
La Commission approuve la nouvelle activité	juillet 2008
Étape 5	2010
Adoption par la Commission	2011

DOCUMENT DE PROJET

ÉLABORATION DE LIGNES DIRECTRICES SUR LA GESTION DE RISQUES VISANT À MAÎTRISER LES MICRO-ORGANISMES RÉSISTANTS AUX ANTIMICROBIENS DANS LES ALIMENTS

1. Objectif et champ d'application de l'activité proposée

L'objectif de l'activité proposée est d'élaborer des lignes directrices destinées aux autorités nationales ou régionales qui peuvent être nécessaires à la suite de l'établissement de profil de risque et/ou des évaluations des risques qui sont normalement entrepris selon les modalités décrites dans les documents de projet sur l'évaluation des risques et sur le profil de risque, préparés par le Groupe spécial. Des orientations seront aussi fournies sur la manière dont on devrait mesurer et surveiller l'efficacité des options de gestion des risques choisies, y compris l'établissement d'un niveau de référence par rapport auquel les changements ultérieurs peuvent être mesurés.

Le Groupe spécial, durant l'élaboration des lignes directrices, devrait tenir en considération l'ensemble des interventions possibles tout au long de la chaîne alimentaire, chacune des étapes pouvant réduire le risque en limitant et en maîtrisant les micro-organismes résistants aux antimicrobiens et les déterminants de résistance.

2. Sa pertinence et son actualité

Cette activité est conforme aux activités proposées à l'Annexe 2 de la lettre circulaire CL 2006/38-AMR ainsi qu'au mandat du Groupe spécial. Elle est aussi en cohérence avec le Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens (CAC/RCP 61-2005) et avec les directives de l'OIE sur la gestion des risques d'antibiorésistance (chapitre 3.9 du Code sanitaire pour les animaux terrestres 2007). Les agents antimicrobiens sont essentiels pour la santé et le bien-être des êtres humains et des animaux. Ils sont largement utilisés chez les êtres humains, les animaux destinés à l'alimentation, y compris l'aquaculture, pour les végétaux et dans la transformation des aliments pour traiter ou prévenir les maladies, en tant qu'auxiliaire de production (stimulateur de croissance) ou de conservateur.

La résistance aux antimicrobiens de micro-organismes pathogéniques humains importants est de plus en plus perçue comme une menace pour la santé publique. Tout usage d'antimicrobiens, que ce soit chez les humains, animaux, végétaux ou durant la transformation des aliments, peut éventuellement déboucher sur une résistance aux antimicrobiens.

La stratégie mondiale de l'OMS pour la maîtrise de la résistance aux antimicrobiens (2001) (http://www.who.int/csr/resources/publications/drugresist/WHO_CDS_CSR_DRS_2001_2_EN/en/) reconnaît que la résistance aux antimicrobiens est un problème de santé humaine grave et que « améliorer l'utilisation des antimicrobiens doit être une mesure fondamentale pour maîtriser la résistance ». Des consultations ont été organisées pour traiter la part de la résistance dans les pathogènes humains qui peut être attribuée aux micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens. La résistance aux antimicrobiens a été étudiée lors de deux consultations de l'OMS/OIE/FAO (citée plus haut); la Commission du Codex Alimentarius, à sa vingt-neuvième session (juillet 2006), est convenue que la création du Groupe spécial et l'élaboration des documents de projet étaient les étapes qu'il fallait suivre rapidement. Les premiers débats sur la résistance aux antimicrobiens au sein du Codex sont rapportés dans le document CX/RVDF 01/10 (juillet 2001). Il ressort des consultations FAO/OIE/OMS un point fondamental, à savoir que certains micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens ont été identifiées comme constituant d'éventuels dangers microbiologiques pour la sécurité sanitaire des aliments.

Les travaux du Codex sur l'évaluation et la gestion des risques microbiologiques concernant les micro-organismes d'origine alimentaire sont donc pertinents car la présence de réservoirs de gènes porteurs de résistance, l'acquisition, l'amplification, la transmission et la propagation de gènes à des hôtes sensibles nécessite la propagation de déterminants de la résistance au sein des hôtes microbiens. En outre, les travaux du Codex et d'autres organismes sur les principes d'analyse des risques appliqués aux médicaments vétérinaires utilisés chez les animaux destinés à l'alimentation sont pertinents, ces médicaments risquant de sélectionner des microbes résistants chez les animaux, qui peuvent être à l'origine de la présence de micro-

organismes résistants aux antimicrobiens dans les aliments et/ou chez les personnes atteintes de la maladie concernée.

En conséquence, les documents et directives du Codex et d'autres organisations, en vigueur ou en cours d'élaboration, sur l'évaluation des risques, la gestion des risques et la communication sur les risques devraient être utilisés et modifiés ou, le cas échéant, développés pour étendre l'analyse des risques aux problèmes de santé humaine associés aux micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens.

3. Les principales questions à traiter

Le Groupe spécial formulera les options de gestion des risques appropriées dans l'ensemble du continuum de la « ferme à la table ». Pour ce faire, il utilisera les documents pertinents du Codex, de l'OIE, de l'OMS et de la FAO. L'objectif est de protéger la santé humaine en réduisant et maîtrisant les micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens et les déterminants de résistance qui peuvent être transmis tout le long de la chaîne alimentaire. Les options de gestion des risques pour les divers acteurs de la chaîne alimentaire peuvent inclure, mais ne sont pas limités à:

- Les autorités réglementaires – approbation/refus/retrait d'un produit antimicrobien, surveillance/conformité, contrôles réglementaires des conditions d'usage, mise en place d'un réseau de veille coordonné et cohérent aux niveaux national, régional et international qui peut servir de lien entre les réseaux de veille médicaux et vétérinaires déjà établis;
- Les autorités nationales, régionales ou internationales – surveillance de la résistance des pathogènes d'origine alimentaire et de micro-organismes commensaux sélectionnés issus d'animaux destinés à la consommation, d'aliments, d'humains et de végétaux, selon la nécessité, surveillance des maladies d'origine alimentaire, élaboration et mise en œuvre de directives d'usage responsable;
- Les autorités nationales et autres parties intéressées – Surveillance de l'usage des antimicrobiens, rapports d'usage
- Associations vétérinaires et organisations connexes – élaboration et mise en oeuvre de recommandations d'usage responsable; formation des vétérinaires et des clients
- Industrie de l'alimentation animale – processus et contrôles sur la production d'alimentation animale
- Producteurs d'animaux destinés à la consommation (y compris l'aquaculture) – programmes d'assurance qualité
- Industrie de la production alimentaire – transformation alimentaire, contrôles sanitaires (par exemple, HACCP, décontamination de carcasses);
- Industrie pharmaceutique vétérinaire – élaboration et mise en oeuvre de directives d'usage responsable, conformité avec les contrôles réglementaires, bonnes pratiques de fabrication pour des produits de qualité

En outre, les options de gestion des risques peuvent inclure des programmes favorisant le développement d'agents antimicrobiens nouveaux, traitements alternatifs ainsi que les interventions préventives telles que la vaccination.

Le Groupe spécial fournira des lignes directrices à l'usage des autorités nationales ou régionales mentionnant les actions les plus adaptées à un risque antimicrobien alimentaire particulier. Les lignes directrices tiendront en compte le fait que les antimicrobiens administrés aux animaux jouent un rôle important du point de vue de la santé animale.

Le Groupe spécial fournira des directives sur la manière dont les recommandations pourraient être mises en œuvre à l'échelle régionale/nationale, en tenant en compte de la faisabilité (par exemple infrastructure, compétences, financement). Lorsqu'il existe des preuves qu'il y a un risque pour la santé humaine mais que les données scientifiques sont insuffisantes ou incomplètes, il peut être indiqué pour certains pays de prendre une décision provisoire, pendant qu'ils obtiennent des informations supplémentaires qui peuvent influencer et, le cas échéant, modifier la décision provisoire. Dans ces situations, la nature provisoire des décisions devrait être communiquée à toutes les parties intéressées et le calendrier ou les circonstances dans lesquelles la décision provisoire sera réexaminée (par exemple, reconsidération après réalisation d'une évaluation du risque) devraient être expliquées lorsque la décision est diffusée pour la première fois.

Pour les produits antimicrobiens et les micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens associées qui seront classés comme présentant un risque le plus élevé, les options supplémentaires suivantes seront proposées à l'attention des autorités nationales ou régionales pour une mise en œuvre prioritaire:

- Examen réglementaire des antimicrobiens approuvés par les directives d'évaluation des risques nationales;
- Surveillance de la résistance et de l'usage (modalités à déterminer);
- Directives d'usage responsable, y compris la considération de traitements et de conditions d'usage de remplacement.

Le Groupe spécial décrira les méthodes destinées à mesurer l'efficacité des options de gestion des risques telles que:

- Les tendances des micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens en contrôlant les animaux, les aliments et les humains;
- Les tendances des maladies d'origine alimentaire chez l'homme (par rapport aux objectifs de santé publique);
- Les tendances du suivi de l'usage des antimicrobiens, etc.

Le Groupe spécial recommandera les mesures à prendre pour le renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre dans les pays/régions disposant de ressources limitées. Pour favoriser la mise en œuvre des options de gestion des risques, il est proposé que les autorités nationales/régionales ayant des ressources limitées travaillent en étroite coopération avec les pays/organisations/entreprises disposant de programmes déjà en place. Le renforcement des capacités a été abordé, par exemple, dans les trois documents suivants:

<http://www.fao.org/docrep/009/a0083e/a0083e00.htm>

http://www.who.int/topics/foodborne_diseases/aquaculture_rep_13_16june2006%20.pdf

http://www.oie.int/eng/oie/organisation/en_vet_eval_tool.htm?e1d2

Les stratégies de communication des risques seront abordées dans le Guide FAO/OMS sur l'analyse des risques relatifs à la sécurité sanitaire des aliments destiné aux autorités nationales (Étude FAO Alimentation et Nutrition, no. 87, FAO, 2007). Les évaluateurs et gestionnaires de risques doivent communiquer efficacement pour s'assurer que le travail approprié est entrepris. Le Groupe spécial décrira en détail, dans les directives, les mesures spécifiques qu'il convient de prendre. Par exemple, voir: "L'application de la communication des risques aux normes alimentaires et à la sécurité sanitaire des aliments", FAO/OMS, Étude FAO Alimentation et Nutrition, no. 70, FAO; <http://www.fao.org/docrep/009/x1271f/x1271f00.htm>.

4. Évaluation au regard des critères régissant l'établissement des priorités des travaux

La protection du consommateur contre les risques pour la santé, la sécurité sanitaire des aliments, garantissant des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires et tenant compte des besoins identifiés des pays en développement: Le document proposé fournira des orientations supplémentaires que les autorités nationales et/ou régionales utiliseront pour évaluer le risque général présenté par les aliments contenant des micro-organismes résistants aux antimicrobiens, contribuant ainsi à établir la sécurité sanitaire des aliments, les options de gestion des risques et le niveau approprié de protection des consommateurs. Ce projet pourra en particulier aider les pays qui ont peu d'expérience en matière de gestion des risques pour la sécurité sanitaire des aliments, notamment pour maîtriser les micro-organismes résistants aux antimicrobiens.

Diversité des législations nationales et obstacles au commerce international qui semblent, ou pourraient, en résulter: Le document proposé fournir des lignes directrices sur la gestion des risques reconnues au plan international que les autorités nationales et/ou régionales pourront utiliser pour leurs activités de gestion des risques. Ces lignes directrices reconnues au plan international peuvent contribuer à assurer des approches cohérentes pour la gestion de la sécurité sanitaire de ces aliments.

Portée des travaux et détermination des priorités dans les différents domaines d'activité: La portée des travaux est liée au travail déjà entrepris par le Codex sur une base hautement prioritaire.

Travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales: Le document proposé va dans le sens, complète et tire parti des travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales, telles que l'OMS, l'OIE et la FAO; il est un prolongement ou une adaptation des travaux

réalisés au sein du CCFH et du CCRVDF qui sont axés sur les bactéries d'origine alimentaire résistantes aux antimicrobiens.

5. Pertinence par rapport aux objectifs stratégiques du Codex

Cette proposition est conforme aux objectifs stratégiques suivants présentés dans le Plan stratégique du Codex pour 2008-2013:

- Mettre en place un cadre réglementaire cohérent (activité 1.5);
- Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques (activités 2.3 et 2.5);
- Promouvoir la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales compétentes (activités 4.1 et 4.3).

6. Liens entre la proposition et d'autres documents du Codex

Les lignes directrices tiendront pleinement en compte le Code d'usages visant à réduire et à maîtriser la résistance antimicrobienne (CAC/RCP 61-2005), le Code d'usages international pour le contrôle de l'utilisation des médicaments vétérinaires (CAC/RCP 38-1993) et les Principes et directives régissant la conduite de l'évaluation des risques microbiologiques (CAC/GL 63-2007). Au moment de l'adoption finale des lignes directrices par la Commission, le Code d'usages visant à réduire et à maîtriser la résistance antimicrobienne (CAC/RCP 61-2005) et le Code d'usages international pour le contrôle de l'utilisation des médicaments vétérinaires (CAC/RCP 38-1993) devraient être supprimés ou amendés, le cas échéant, pour préserver la cohérence et éviter un chevauchement au sein du *Codex Alimentarius*.

7. Identification de la nécessité et de la disponibilité d'avis scientifiques

Des avis scientifiques d'experts fournis dans les rapports et documents suivants seront pris en considération:

- Deuxième atelier conjoint d'experts FAO/OIE/OMS sur l'utilisation non humaine d'antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens: Options de gestion (Oslo, Norvège 15–18 mars 2004)
<http://www.who.int/foodsafety/publications/micro/mar04/en/index.html>
- Deuxième atelier conjoint d'experts FAO/OIE/OMS sur l'utilisation non humaine d'antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens: Évaluation scientifique (Genève, Suisse, 1-5 décembre 2003)
<http://www.who.int/foodsafety/publications/micro/nov03/en/index.html>
- Liste des antimicrobiens d'importance vétérinaire (OIE), RÉOLUTION No. XXXIII
http://www.oie.int/download/SG/2006/A_RF_2006_WEBPUB.pdf, p.152
- Critically important antibacterial agents or human medicine for risk management of non-human use. Rapport d'une consultation d'un groupe de travail de l'OMS (Canberra, Australie, 15 - 18 février 2005) http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/FBD_CanberraAntimicroorganisms1_FEB2005.pdf
- Rapport d'une Consultation conjointe d'experts FAO/OIE/OMS sur l'utilisation des antimicrobiens dans l'aquaculture et la résistance aux antimicrobiens (Séoul, République de Corée, 13–16 juin 2006) http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_antimicrobial_en.stm
- Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE– Troisième partie, Section 3.9. Antibiorésistance
http://www.oie.int/eng/normes/mcode/fr_titre_3.9.htm
- Deuxième réunion conjointe d'experts de l'OMS sur les antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine (Copenhague, Danemark, 29-31 mai 2007)
http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/antimicrobials_human.pdf
- Réunion d'experts FAO/OIE/OMS sur les antimicrobiens d'importance critique (Rome, Italie, 26-30 novembre 2007).
- Documents/directives de l'OMS sur la maîtrise de la résistance antimicrobienne dans les animaux à l'alimentation
http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/en/index.html
- FAO/WHO Food Safety Risk Analysis Guide for National Food Safety Authorities (Étude FAO Alimentation et Nutrition, no. 87, FAO, 2006).

8. Contributions techniques d'organes externes à la norme: identification des besoins à des fins de planification

Le Groupe spécial tiendra en considération l'information existante sur la gestion des risques y compris les rapports énumérés dans la section 7. Si nécessaire, le Groupe spécial pourra demander à la FAO, l'OIE, et l'OMS de fournir de l'information additionnelle par le biais d'une consultation d'experts.

9. Proposition de calendrier pour la nouvelle activité, notamment date de mise en oeuvre, proposition de date d'adoption à l'étape 5 et proposition de date d'adoption par la Commission; en règle générale, l'élaboration d'une norme ne doit pas prendre plus de cinq ans

En supposant qu'il sera fait appel à des groupes de travail intersessions, le calendrier suivant est proposé:

Activité	Étape/date
Le Groupe de travail décide de l'activité à réaliser	octobre 2007
La Commission approuve la nouvelle activité	juillet 2008
Étape 5	2010
Adoption par la Commission	2011

Annexe V

DOCUMENT DE PROJET

ÉLABORATION DE LIGNES DIRECTRICES POUR LA CRÉATION DE PROFILS DE RISQUE CONCERNANT LES MICRO-ORGANISMES D'ORIGINE ALIMENTAIRE RÉSISTANTS AUX ANTIMICROBIENS EN VUE DE LA FIXATION DES PRIORITÉS DE L'ÉVALUATION ET DE LA GESTION DES RISQUES**1. Objectif et champ d'application de l'activité proposée**

L'objectif du présent projet est d'élaborer des orientations sur:

- l'identification des questions de sécurité sanitaire des aliments liées à la résistance aux antimicrobiens;
- les données nécessaires pour les profils de risques;
- la fixation des priorités relatives aux micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens.

Ces orientations peuvent être utilisées par les JEMRA et/ou les autorités nationales et/ou régionales lorsqu'elles entreprendront des évaluations complètes des risques. Aux fins de ces principes, les activités préliminaires de gestion des risques sont entreprises afin d'inclure l'identification d'un problème de sécurité sanitaire; l'établissement d'un profil de risque¹, le classement des dangers pour définir les priorités d'évaluation des risques et de gestion des risques; la définition d'une politique d'évaluation du risque pour la conduite de l'évaluation des risques, la demande d'une évaluation du risque, et l'examen des résultats de l'évaluation des risques.

L'établissement de profils de risques en ce qui concerne la présence dans les produits d'alimentation humaine et animale (y compris les produits aquacoles) de micro-organismes résistants aux antimicrobiens et de déterminants de résistance est fondamental pour l'élaboration d'options et de stratégies appropriées pour l'évaluation et la gestion du risque.

Ces orientations tiendront pleinement compte des activités antérieures sur les principes et les normes d'analyse des risques du Codex et d'autres organisations internationales pertinentes, comme la FAO, l'OMS et l'OIE, ainsi que des autorités nationales et/ou régionales. Il conviendrait aussi de prendre en compte les autres travaux, achevés ou en cours, entrepris dans des domaines analogues concernant l'évaluation des données préliminaires et la fixation des priorités aux niveaux national, régional et international.

2. Pertinence et opportunité

La résistance aux antimicrobiens a été examinée lors de deux consultations de l'OMS/OIE/FAO et, la Commission du Codex Alimentarius, à sa vingt-neuvième session (juillet 2006), est convenue que la création du Groupe spécial et l'élaboration de documents de projet étaient les étapes qu'il fallait suivre rapidement. L'un des points fondamentaux qui ressort des consultations est que certains micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens étaient identifiés comme constituant des risques microbiens possibles pour la sécurité sanitaire des aliments.

3. Principaux aspects

Les activités préliminaires de gestion des risques comprennent l'établissement d'un profil du risque afin de faciliter l'examen du problème dans un contexte particulier; elles fournissent autant d'informations que possible pour guider les actions ultérieures. Grâce à ce processus, le gestionnaire du risque peut commanditer une évaluation du risque sous forme de processus scientifique indépendant, destiné à étayer la prise de décisions. Lorsqu'il existe des preuves qu'il y a un risque pour la santé humaine mais que les données scientifiques sont insuffisantes ou incomplètes, il peut être indiqué pour certains pays de prendre une

¹ Voir la définition dans le Manuel de procédure.

décision provisoire, pendant qu'ils obtiennent des informations supplémentaires qui peuvent influencer et, le cas échéant, modifier cette décision provisoire. Dans ces situations, la nature provisoire des décisions devrait être communiquée à toutes les parties intéressées et le calendrier ou les circonstances dans lesquelles la décision provisoire sera réexaminée (par exemple, reconsidération après réalisation d'une évaluation du risque) devraient être expliqués lorsque la décision est diffusée pour la première fois.

Les critères utilisés pour fixer l'ordre des priorités s'appuieront sur les processus d'évaluation des risques qui ont déjà été identifiés, en particulier ceux en vigueur au sein du Codex ou de l'OIE (voir le Code sanitaire pour les animaux terrestre: lignes directrices sur les analyses de risques, de l'OIE) (http://www.oie.int/eng/normes/mcode/en_chapitre_3.9.4.htm).

Les activités entreprises dans ce domaine aux niveaux international, régional et national devront aussi être prises en compte. Par exemple, les informations de l'OMS et de l'OIE relatives aux antimicrobiens importants dans la médecine humaine et vétérinaire, les Principes et directives régissant la conduite de la gestion des risques microbiologiques (CAC/GL63-2007), le profil des risques sur les micro-organismes résistant aux antimicrobiens dans les produits d'alimentation (CX/FH 00/11) et le rapport de la réunion conjointe d'experts FAO/OMS de Kiel (Allemagne) en 2006. Il faudra aussi prendre en compte, dans l'élaboration de ces critères, les données issues des programmes nationaux de surveillance de la résistance, des publications et d'autres données reconnues valables.

Il est prévu que ces travaux porteront sur les points suivants, sans pour autant s'y limiter:

- Agents ou classes d'antimicrobiens utilisés chez les animaux destinés à la consommation humaine qui pourraient avoir une incidence importante sur la médecine humaine du fait du développement ou de la propagation d'une résistance aux antimicrobiens
- Importance du médicament dans la médecine humaine (indications, utilisation, niveau de résistance, disponibilités de médicaments de remplacement, mécanismes de résistance, etc.).
- Information sur l'utilisation du médicament chez différentes espèces animales.
- Données concernant la présence de micro-organismes résistants aux antimicrobiens dans les produits d'alimentation animale, dans les animaux destinés à la consommation humaine (incluant les espèces aquacoles), dans la production et/ou la transformation des aliments et au niveau de la vente au détail ainsi que les données importantes à collecter et analyser; on s'appuiera à cet effet sur les données des programmes nationaux de surveillance de la résistance, des publications et d'autres données reconnues utiles.
- Information sur l'exposition humaine au danger y compris les voies d'exposition.
- Information sur les effets nocifs pour la santé chez les êtres humains (par exemple, dose-réponse, type et gravité des effets nocifs pour la santé, et caractéristiques des populations à risques).

4. Évaluation au regard des critères régissant l'établissement des priorités des travaux

La protection du consommateur contre les risques pour la santé, la sécurité sanitaire des aliments, garantissant des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires et tenant compte des besoins identifiés des pays en développement: Ce document proposé fournira des orientations supplémentaires que le JEMRA et les autorités nationales et/ou régionales utiliseront pour évaluer le risque général présenté par les aliments contenant des microorganismes résistants aux antimicrobiens, contribuant ainsi à établir la sécurité sanitaire des aliments, les options de gestion des risques et le niveau approprié de protection des consommateurs. Ce projet pourra en particulier aider les pays qui ont peu d'expérience dans le domaine de l'évaluation des risques pour la sécurité sanitaire des aliments, notamment pour maîtriser les micro-organismes résistants aux antimicrobiens.

Diversité des législations nationales et obstacles au commerce international qui semblent, ou pourraient, en résulter: Ce document proposé fournira des directives scientifiques reconnues au plan international que le JEMRA et les autorités nationales et/ou régionales pourront utiliser pour leurs activités d'évaluation. Ces lignes directrices reconnues au plan international peuvent contribuer à assurer des approches cohérentes pour l'évaluation de la sécurité sanitaire de ces aliments.

Portée des travaux et détermination des priorités dans les différents domaines d'activité: La portée des travaux est liée au travail déjà entrepris par le Groupe de travail sur une base hautement prioritaire.

Travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales: Ce document proposé sera cohérent avec, complètera et tirera parti des travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales, telles que l'OMS, l'OIE et la FAO; il sera un prolongement ou une adaptation des travaux réalisés au sein du CCFH, du CCRVDF et du JEMRA qui sont axés sur les microorganismes d'origine alimentaire résistantes aux antimicrobiens.

5. Pertinence par rapport aux objectifs stratégiques du Codex

Cette proposition est conforme aux objectifs stratégiques suivants présentés dans le Plan stratégique du Codex pour 2008-2013:

- Mettre en place un cadre réglementaire cohérent (activité 1.5);
- Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques (activités 2.3 et 2.5);
- Promouvoir la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales compétentes (activités 4.1 et 4.3).

6. Liens entre la proposition et d'autres documents du Codex

Les lignes directrices tiendront pleinement en compte le Code d'usages visant à réduire et à maîtriser la résistance antimicrobienne (CAC/RCP 61-2005), le Code d'usages international pour le contrôle de l'utilisation des médicaments vétérinaires (CAC/RCP 38-1993) et les Principes et directives régissant la conduite de l'évaluation des risques microbiologiques (CAC/GL 63-2007).

7. Identification de la nécessité et de la disponibilité d'avis scientifiques

Des avis scientifiques d'experts fournis dans les rapports et documents suivants seront pris en considération:

- Deuxième atelier conjoint d'experts FAO/OIE/OMS sur l'utilisation non humaine d'antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens: Options de gestion (Oslo, Norvège, 15–18 mars 2004)
<http://www.who.int/foodsafety/publications/micro/mar04/en/index.html>
- Liste des antimicrobiens d'importance vétérinaire (OIE), RÉOLUTION No. XXXIII
http://www.oie.int/download/SG/2006/A_RF_2006_WEBPUB.pdf, p.152
- Critically important antibacterial agents or human medicine for risk management of non-human use. Rapport d'une consultation d'un groupe de travail de l'OMS (Canberra, Australie, 15 - 18 février 2005) http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/FBD_CanberraAntibacterial_FEB2005.pdf
- Rapport d'une Consultation conjointe d'experts FAO/OIE/OMS sur l'utilisation des antimicrobiens dans l'aquaculture et la résistance aux antimicrobiens (Séoul, République de Corée, 13–16 juin 2006) http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_antimicrobial_en.stm
- Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE – Partie 3, Chapitre 3.9. Antibiorésistance
http://www.oie.int/fr/normes/mcode/fr_titre_3.9.htm
- Deuxième réunion conjointe d'experts de l'OMS sur les antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine (Copenhague, Danemark, 29-31 mai 2007)
- Réunion d'experts FAO/OIE/OMS sur les antimicrobiens d'importance critique (Rome, Italie, 26-30 novembre 2007).
- Documents/directives de l'OMS sur la maîtrise de la résistance antimicrobienne dans les animaux à l'alimentation
http://www.who.int/foodborne_disease/resistance/en/index.html
- FAO/WHO Food Safety Risk Analysis Guide for National Food Safety Authorities (Étude FAO Alimentation et Nutrition, no. 87, FAO, 2006).

8. Contributions techniques d'organes externes à la norme: identification des besoins à des fins de planification

Le Groupe spécial tiendra en considération l'information existante sur la gestion des risques y compris les rapports énumérés dans la section 7. Si nécessaire, le Groupe spécial pourra demander à la FAO, l'OIE, et l'OMS de fournir de l'information additionnelle par le biais d'une consultation d'experts.

9. Proposition de calendrier pour la nouvelle activité, notamment date de mise en oeuvre, proposition de date d'adoption à l'étape 5 et proposition de date d'adoption par la Commission; en règle générale, l'élaboration d'une norme ne doit pas prendre plus de cinq ans

En supposant qu'il sera fait appel à des groupes de travail intersessions, le calendrier suivant est proposé:

Activité	Étape/date
Le Groupe de travail décide de l'activité à réaliser	octobre 2007
La Commission approuve la nouvelle activité	juillet 2008
Étape 5	2010
Adoption par la Commission	2011